

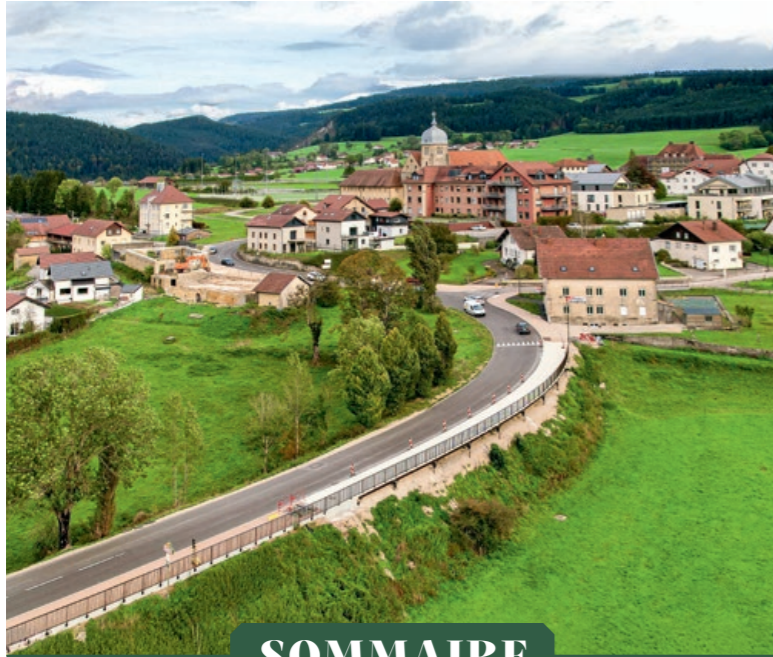
MONTLEBON
bulletin
municipal

ÉDITION
2025



ACTIONS MUNICIPALES **P. 4**
NOTRE ENVIRONNEMENT **P. 10**
SPORTS ET ASSOCIATIONS **P. 26**

Commune de
ONTLEBON



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTIONS MUNICIPALES	4
Commission bâtiment	4
Commission urbanisme	6
Commission cimetière	7
Commission voirie	8
Commission ressources humaines	9
NOTRE ENVIRONNEMENT	10
Commission bois et forêt	10
Commission eau et environnement	12
LA JEUNESSE BELMontoISE	16
VIVRE ENSEMBLE	21
PLANNING DE COLLECTE DES DÉCHETS	23
SPORTS ET ASSOCIATIONS	26
Commission sports et associations	26
Calendrier 2025 des manifestations	37
L'annuaire des associations	38
ENTREPRISES ET SERVICES	39
L'annuaire des entreprises	40

Ours

Responsable de la publication :
Catherine Rognon

Comité de rédaction :
Anne Bournez / Maryline Dubois / Julien Rouxbedat /
Floriane Arnoux et Ludivine Duran

Crédits photos :
merci à nos photographes ;
mairie de Montlebon / Nassim Bendadi

Conception graphique et impression :
L'Imprimeur Simon à Ornans.

Dépôt légal :
janvier 2025 – 700 ex



ÉDITO du maire

Mesdames, Messieurs, cher(e)s Belmontois(e)s

L'année 2024 se termine dans un contexte économique et politique avec beaucoup d'incertitudes pour 2025.

L'équipe municipale de Montlebon continue à œuvrer, plusieurs projets ont vu le jour :

- La réfection de la route de Cornabey ;
- La réalisation de la voie douce Montlebon-Morteau ;
- Les travaux de rénovation énergétique et la pose de panneaux photovoltaïques du groupe scolaire Vermot-Gaud sont en cours.

Les projets 2025 :

- La station d'ultrafiltration de Derrière-le-Mont : nous analysons les appels d'offres pour une réalisation prévue au premier semestre ;
- La sécurisation de la rue de Chinard : nous attendons que le juge de l'expropriation statue pour finaliser cette voirie ;
- L'aménagement du quartier de la Sablière : une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été mandatée, c'est le cabinet Citadia de Lyon, qui nous présentera un projet en début d'année ;
- Le pont de Louadey est en très mauvais état avec des risques d'effondrement. La commune est engagée dans le plan national « ponts » mis en place par l'État, c'est l'organisme Cerema qui nous épaula pour le recrutement d'une AMO. Les travaux devraient être réalisés durant l'été 2025, afin de perturber le moins possible l'activité économique de Derrière-le-Mont.
- Nous continuerons à réfléchir sur les moyens à apporter pour réguler la vitesse sur le territoire communal, notamment aux hameaux des Sarrazins et du Rondot.

En conclusion, je tiens à remercier particulièrement tous les bénévoles qui s'investissent ponctuellement ou quotidiennement dans la vie du village, dernièrement l'illumination du sapin est un bel exemple de convivialité et d'échanges intergénérationnels réussi !

En 2025, il nous faudra garder le cap et rester vigilants pour mener à bien tous ces projets.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2025.

Cordialement,

Catherine Rognon, le Maire

ACTIONS MUNICIPALES

La municipalité s'investit dans l'entretien de nos infrastructures et s'entoure de personnes compétentes et engagées. Il s'assure également de la formation du personnel communal, avec notamment des formations aux premiers secours.

COMMISSION BÂTIMENT

SUITES DE LA TEMPÊTE DE JUILLET

La tornade qui a frappé notre village et ses habitants le 24 juillet 2023 a lourdement endommagé nos bâtiments communaux, en premier lieu le cloître et les équipements sportifs. À ce jour, si un gros travail de réparation a déjà été accompli, les séquelles sont encore bien visibles, notamment sur le stade et le clocher. Tout n'a pu encore être réalisé cette année car l'assurance ne prend pas en charge les équipements dits meublants ainsi que la vétusté de certains éléments. Le delta entre le coût des réparations et le remboursement de l'assurance devra être porté au budget 2025. En ce qui concerne le clocher, nous sommes en attente d'une expertise approfondie pour connaître la teneur des défauts structurels ayant entraîné le déport latéral de la croix sommitale.

FOYER DE DERRIÈRE LE MONT

Madame Reymond, architecte à Morteau, a été sollicitée pour définir un projet d'agrandissement et de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes.

Le cahier des charges comporte plusieurs demandes d'aménagement :

- Déplacement de l'entrée principale côté est ;
- Création de toilettes PMR et séparation des réseaux d'eaux usées ;
- Création d'un vestiaire et d'un local de rangement du mobilier.

Nous espérons pouvoir présenter les premières esquisses aux représentants de l'association du foyer de Derrière le Mont en cette fin d'année.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Les travaux ont débuté lors des vacances scolaires et doivent se poursuivre jusqu'à complète finalisation dont la date butoir est fixée à la rentrée des classes 2025.

La première tranche d'isolation par l'extérieur côté nord devait être réalisée avant la fin de cette année et les travaux intérieurs se poursuivent durant l'hiver, à savoir la ventilation, le remplacement des éclairages, la plâtrerie peinture des greniers et le chauffage.



Le chalet des randonneurs

INFORMATIONS DIVERSES

- La porte de sortie de secours de la salle Saint-Louis qui était source d'importantes entrées d'air parasites a été remplacée.
- Le chalet des randonneurs du hameau des Fontenottes a été inauguré au début de l'été.
- L'appentis des ateliers municipaux est aujourd'hui réalisé et permet d'abriter le matériel de voirie hivernal.
- La ferme du Mont Gaudichot a été cédée au GAEC des Vuillaumiers et restera affectée à un usage agricole uniquement.



COMMISSION URBANISME

PLUi-H

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H sur le territoire du Val de Morteau, la Communauté de Communes du Val de Morteau a finalisé la deuxième phase de travail, celle du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Ce document présente les grands objectifs de développement portés localement en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou encore de remise en bon état des continuités écologiques.

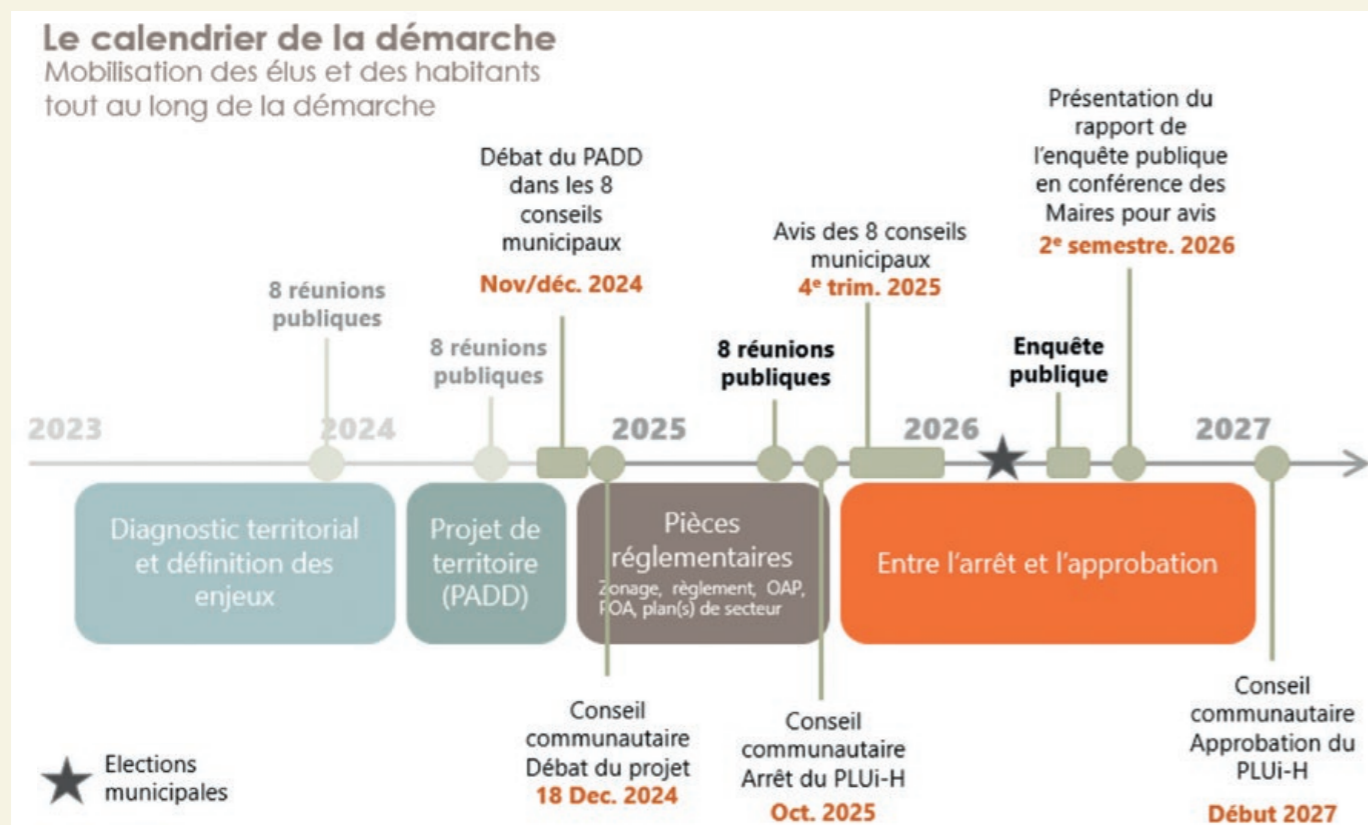
La CCVM a fait le choix de porter une politique volontariste en matière d'habitat. Le PADD traduit cette ambition à travers trois principaux axes :

- Axe 1 : Équilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier ;
- Axe 2 : Prévoir un développement sobre, réaliste et cohérent ;
- Axe 3 : Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet du territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui constitue l'une des pièces maîtresses du PLUi-H, a été porté à débats dans les 8 conseils municipaux.

Le 18 décembre 2024, le conseil communautaire de la CCVM a également débattu des objectifs à retenir.

Dans le cadre de la suite de la procédure d'élaboration du PLUi-H, un inventaire du patrimoine bâti et paysager est en cours de réalisation sur le territoire de la CCVM avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Des visites sur sites auront lieu en cette fin d'année et en 2025 jusqu'à l'arrêt du PLUi-H.



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir) peuvent être déposées sous forme numérique via le guichet unique commun aux communes de la CCVM : <https://valdemorteau.geosphere.fr/guichet-unique>.

Le dépôt sous format papier reste toujours possible.



RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES D'URBANISME

Pour tout projet de construction ou modification d'une construction existante (extension, modification de façade, création d'ouvertures...) il est nécessaire de vérifier si le projet est soumis ou non à une demande d'urbanisme.

L'onglet « quel dossier pour mon projet » du guichet numérique (voir lien ci-contre) permet de vérifier le type d'autorisation à établir selon la nature de votre projet et le cas échéant de constituer pas-à-pas votre dossier. Une notice explicative complète est également disponible sur le site du Service Public :



Cette notice mentionne la liste des pièces nécessaires selon chaque cas de figure, ce qui permet de veiller à la complétude dès le dépôt du dossier et d'éviter les délais inhérents aux demandes de pièces complémentaires.

Il est également important de vérifier si le projet se situe en périmètre monument historique, où toutes les constructions nouvelles, quelle que soit leur surface, sont soumises à demande d'autorisation (voir carte ci-dessous).



Périmètre de 500 m autour du Couvent des Minimes, inscrit aux monuments historiques.

Attention, la réception de l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ne vaut pas autorisation de commencer les travaux, il est nécessaire d'attendre la réception d'accord de la mairie.

Nous rappelons que même si certains projets sont exemptés d'autorisation d'urbanisme, ils doivent néanmoins respecter les règles du PLU (gabarits, distances d'implantation, couleurs...). Par ailleurs, dans notre commune, les clôtures et murs d'enceinte sont soumis à déclaration préalable au titre de l'urbanisme.

Le secrétariat de mairie est disponible pour toute question relative à l'urbanisme. Il est recommandé de prendre contact avec la mairie pour étudier en amont les projets de construction et d'aménagements.



COMMISSION CIMETIÈRE

L'ensemble des trois cimetières de la commune dispose de peu d'emplacements disponibles, malgré les travaux entrepris en 2023.

La commission continue à travailler à aménager de nouveaux emplacements pour répondre aux besoins des habitants de notre commune.

Les prochains travaux seront budgétés sur 2025.

Dans l'intervalle, nous rappelons à tous que dans le contexte actuel, la mairie ne peut pas accéder à des demandes de réservations anticipées de caveaux ou cavurnes.

Nous vous rappelons également que la procédure de récupération des concessions abandonnées a évolué début 2023, permettant aux mairies de proposer aux habitants des emplacements plus rapidement, dans la mesure où le délai légal de récupération est passé de 3 à 1 an après dépôt du procès-verbal constatant l'abandon.

Pour plus d'informations quant aux procédures, ou aux tarifs des concessions et disponibilités, veuillez, s'il vous plaît, vous adresser au secrétariat de mairie.

COMMISSION

VOIRIE

VOIE DOUCE

Ce projet envisagé de longue date par différentes équipes municipales a enfin pu voir le jour grâce à la prise de compétence mobilité de la Communauté de Communes qui avait en charge la maîtrise d'ouvrage. Le financement est assuré par la CCVM et de nombreux partenaires et collectivités, les communes de Morteau et Montlebon quant à elles participent à l'effort financier à hauteur de 50 € par habitant, sommes qui seront ventilées sur deux périodes budgétaires.



À noter qu'à la suite de ces aménagements, la rue des Creux est passée à 30 km/h et que son sens de circulation a été inversé sur la portion entre le croisement de la rue des Seignes et le carrefour avec la RD 48, seuls les engins agricoles auront un droit de passage en sens interdit pour les besoins d'exploitation des terrains environnants.



PONT DE LOUADEY

Un audit visant à effectuer un contrôle de l'ensemble des ponts présents sur notre commune a été réalisé par les services départementaux et a fait ressortir une très grande fragilité du pont de Louadey à Derrière-le-Mont, celui-ci présentant de nombreux désordres structurels et un affaissement prononcé de sa voûte en pierre.

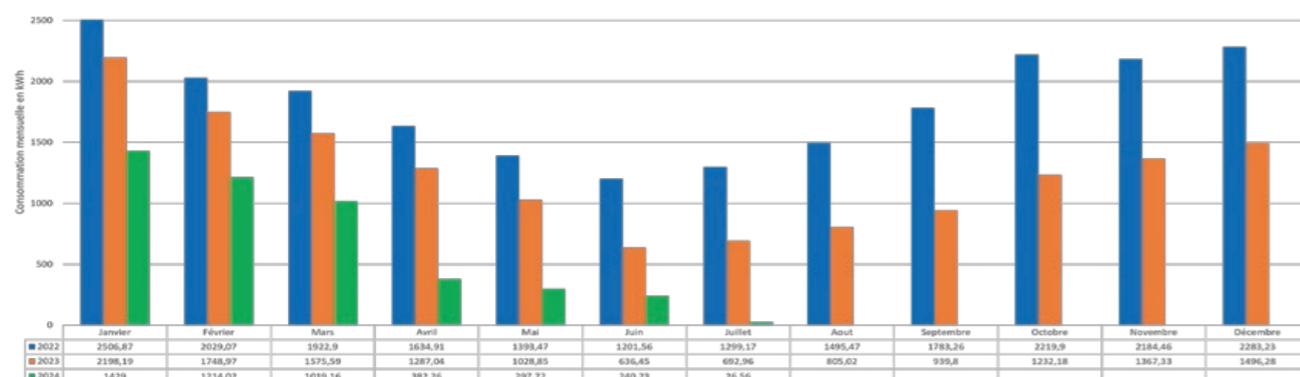
Le service départemental a demandé que la circulation sur cet ouvrage soit mise en alternat avec une interdiction de passage aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, ce qui implique donc de faire passer le trafic poids-lourds par la route du Mont-dessus, peu adaptée à ce type de trafic et pouvant se révéler dangereuse en période hivernale.

Nous attendons une expertise plus poussée des services compétents pour connaître les possibilités de consolider et pérenniser cet ouvrage ou en dernier lieu d'envisager sa démolition et reconstruction si cela s'avérait nécessaire, ceci tout en recherchant une solution provisoire permettant de rouvrir cette voie à la circulation des poids-lourds au plus vite.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le programme de remplacement des luminaires existants par des luminaires à leds est arrivé à son terme. L'extinction nocturne de minuit à 5 h du matin mise en application, couplée à la suppression de points lumineux jugés en sur-nombre, a permis à notre commune de faire des économies substantielles sur ses factures d'énergie. D'après les retours qui nous parviennent, ces mesures semblent être dans l'ensemble comprises et bien perçues par la population. (Cf. tableau ci-dessous).

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - VILLE DE MONTLEBON



RUE DE CORNABEY

Nous avons dû différer les travaux sur cette voie, parce qu'elle devait être utilisée lors de la déviation mise en place pour les finitions de la voie douce.

Malheureusement, le flot de véhicules n'a fait qu'aggraver sa dégradation. Cependant, bien que cette route soit communale, le Département a accepté de participer financièrement à sa rénovation, d'où un coût moindre pour la commune.

RUE DE CHINARD

La première DUP (Déclaration d'Utilité Publique) nous autorisant à recourir à l'expropriation des propriétés nécessaires à la sécurisation de cette rue étant devenue caduque, nous avons dû déposer une deuxième demande de DUP en préfecture qui a, elle aussi, reçu un avis favorable de Monsieur le Préfet après une nouvelle enquête publique. Nous sommes, à l'heure de la rédaction de cet article, en attente de l'ordonnance du juge des expropriations.



COMMISSION

RESSOURCES HUMAINES

FORMATION SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

L'équipe des employés de la mairie s'est formée aux gestes de secours sur 2 jours fin octobre. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir les attitudes à tenir en matière de secours, mais surtout de prévention.

Tous sont repartis avec des consignes et postures claires à adopter en cas d'accident, une formation utile à la fois sur le lieu de travail, mais aussi pour la vie quotidienne.



EMPLOIS D'ÉTÉ

Cet été encore, la commune a embauché, à tour de rôle, 3 jeunes lycéens et étudiants pendant les vacances, qui ont rejoint l'équipe technique. Il s'agissait de Maël Guinchard, Tom Billod et Justin Pichod ; ils ont participé à l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments, la tonte des espaces verts de Montlebon, et différents autres travaux.



Bienvenue à...

Patrice Cristiani est en poste depuis le 29 août 2024. Il entretient une partie des locaux scolaires, de l'UETED et du dojo. Il a été pendant plus de 30 ans à son compte dans la restauration, garagiste ou dans la vente en Suisse.

Nous nous efforçons de préserver nos ressources naturelles Bois et Forêt, et l'eau par des actions clés pour leur sauvegarde. De même, nous saluons les bénévoles qui préservent notre patrimoine en prenant le temps de leur faire une beauté. Et enfin, nous avons la chance d'être entouré d'un environnement riche et ressourçant, profitons de nos alentours !

COMMISSION BOIS ET FORÊT

La forêt communale de Montlebon est constituée essentiellement de résineux, 62 % de sapins, 29 % d'épicéas et mélèzes, 9 % de feuillus. Comme de nombreuses communes, nous nous trouvons fragilisés par des éléments naturels tels que le changement climatique et par le développement très prolifique des scolytes, insectes cambioxyphages qui se trouvent entre l'écorce et l'aubier de l'épicéa. Ils creusent des galeries pour y pondre leurs œufs et se nourrissent des tissus (cambium et liber), ce qui conduit à la mort de l'arbre. Nous mettons tout en œuvre pour le combattre, nous repérons très vite les chablis et effectuons la coupe de ceux-ci et les évacuons pour éviter une contamination. L'office National des Forêts y porte une très grande attention et surveille l'évolution. Grâce à leur contribution nous avons pu réduire d'environ un tiers les dégâts en 2024. L'ONF étudie de nouvelles essences résistant au changement climatique qui pourraient convenir à notre forêt.

Hélas, ce n'est pas le seul problème rencontré, la météo 2023 a été particulièrement venteuse, et nous avons eu une tempête en juillet qui a engendré de très gros dégâts dans notre forêt communale. La parcelle n°2 de SOBEY a été complètement sinistrée.



De nombreux problèmes se sont posés pour l'exploitation : zone à haut risque du fait de sa topographie en dévers et une zone où se trouve le captage des eaux. Deux projets ont été étudiés pour réaliser l'exploitation de ces coupes de bois : création de deux pistes forestières inexistantes, la première au-dessus du Moulin Bournez et la deuxième côté Mourlet. Seule la première sera réalisée, votée par le Conseil Municipal, elle aura

permis d'exploiter 450 m³ de résineux par les scieries locales. Pour la deuxième piste, le Conseil Municipal a voté défavorablement car son coût ainsi que les frais d'exploitation étaient trop élevés par rapport aux bénéfices de la vente du bois de mauvaise qualité (beaucoup d'arbres cassés et défibrés) et une trop grande prise de risques pour les forestiers. Il faut toutefois se rassurer, la végétation va reprendre ses droits et d'ici quelques années ça ne sera plus qu'un mauvais souvenir.



Le développement forêt pédagogique se poursuit en Bourgogne-Franche-Comté, la commune de Montlebon et l'école ont rejoint le programme des COFOR (Communes forestières) « dans 1000 communes la forêt fait école ».

Cette année 2024, nous avons vendu les lots des parcelles 18, 42 et 44 pour environ 1500 m³ ; les chablis de la parcelle 2 ont aussi trouvé preneurs à la vente en ligne du 15 novembre dernier, mais les lots des parcelles 8 et 10 ne sont pas vendus. Prévision 2025 : vente de 2 lots dans les parcelles 9 et 27.

Pour résumer, la commune de Montlebon possède une belle et agréable forêt dont nous avons tous la responsabilité de préserver et de respecter, rappelons que celle-ci ne doit pas être dégradée (piste cyclable sauvage, cabane, feux et dépôt de déchets).



MONTLEBEAU : NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le nettoyage de printemps a eu lieu le samedi 13 avril en présence de quelques courageux, fidèles chaque année. Grand merci à eux, aux enfants et aux jeunes joueurs du foot.

En 2025, la date prévue est le **samedi 12 avril**, nous vous attendons nombreux.



La chapelle St-Laurent de Sur-le-Fourg

La chapelle Saint-Laurent de Sur-le-Fourg est entretenue par les voisins et riverains, pour le nettoyage intérieur et le fleurissement de l'édifice. Le jour de la Saint Laurent, une messe est dite à la chapelle, suivie d'un moment de convivialité offert par les voisins à l'assemblée présente. Un grand merci et félicitations à tous les bénévoles qui veillent et entretiennent cette ravissante chapelle.



Église de Derrière-le-Mont



En avril dernier, des bénévoles de tous âges, paroissiens ou non, ont organisé une matinée de nettoyage de l'église du hameau. Après avoir été aspiré, balayé, épousseté et encaustiqué, l'édifice a retrouvé un bel éclat.

Saluons cet élan de solidarité pour entretenir ces lieux, et remercions également tous ceux et celles qui assurent tout au long de l'année, l'ouverture, la fermeture et le fleurissement de l'église. La contribution de chacun permet de rendre ces bâtiments accueillants et agréables.

COMMISSION

EAU ET ENVIRONNEMENT

SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SDAEP)

Le Schéma Directeur nous a permis de remettre à jour les informations sur notre réseau de canalisations amenant l'alimentation en eau potable d'environ 800 foyers.

Notre réseau présente un rendement de 80 % pour environ 36 km de tuyaux, ce qui signifie que sur 5 litres injectés dans le réseau, 1 litre se perd. Ce rendement est néanmoins honorable au vu des caractéristiques de la commune avec une longueur de réseau importante entre les hameaux.

Des préconisations pour l'avenir :

Le second objectif était d'établir un programme d'aménagement sur 20 ans. Les réseaux fuyards ainsi que les réseaux anciens ont été inventoriés et font l'objet d'une priorisation pour être rénovés. 17 kilomètres et 235 branchements sont à reprendre pour un total prévisionnel d'un peu plus de 5 millions d'euros. À ce total, s'ajoutent la mise en place d'une télégestion ainsi que le renouvellement régulier des compteurs et la rénovation de l'unité d'ultrafiltration ; tout ceci pour atteindre une enveloppe prévisionnelle de 6,9 millions d'euros.

Des investissements nécessaires, et un prix de l'eau qui va augmenter :

Des investissements sont nécessaires afin de conserver le niveau de service actuel. Quels que soient le type de gestion et de gouvernance dans les années à venir, le prix de l'eau va augmenter. Ce prix est resté constant lors des dernières années malgré les investissements, il nous faut aujourd'hui prévoir l'avenir et maîtriser notre ressource.

La question du transfert de la compétence à la communauté de communes en 2026 est aujourd'hui remise en cause et nous sommes pleinement mobilisés afin de trouver la meilleure solution possible pour conserver une eau de qualité et notre patrimoine communal. Les prochaines décisions politiques nous éclaireront sur les possibilités qui s'offriront à nous.

Le patrimoine de la commune est important et son état est globalement bon au vu de l'âge de certains de ses éléments. Il était important de réaliser cet état des lieux conjointement avec la prochaine rénovation de l'unité d'ultrafiltration de l'eau à Derrière-le-Mont afin de préserver une ressource en eau qui sera de plus en plus incertaine au fil des années. Bien que l'année 2024 fût une année pluvieuse, nous ne devons pas oublier que l'eau est un bien commun et une ressource à préserver. Que ce soit pour nos usages, nos loisirs ou pour prévenir les pollutions, soyons vigilants pour l'intérêt de tous.



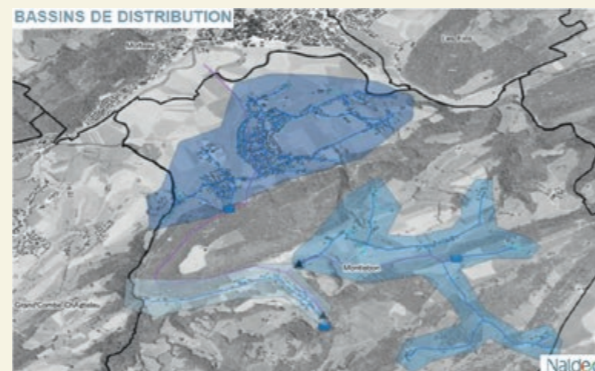
Pour l'année 2025, dans un but de simplification administrative, le volume de facturation établi au printemps (1^{er} semestre 2025) sera de zéro, seuls les abonnements seront facturés. La régularisation du nombre de m³ consommés interviendra sur la facture d'automne (2^e semestre 2025) après le relevé du compteur effectué par l'agent aux services techniques.

TRAVAUX STATION D'ULTRAFILTRATION

La station d'ultrafiltration de Derrière-le-Mont, créée au début des années 2000, nécessite une réhabilitation. Cette unité de potabilisation de l'eau fournit actuellement la totalité de l'eau potable de la commune ainsi qu'une partie de la consommation de Morteau. Elle dessert également le hameau de Cornabey (côté Grand'Combe Châteleu). Au total, ce sont environ 500 000 m³ qui sont produits chaque année par un procédé d'ultrafiltration suivi d'une chloration.

Cette unité nécessite une réhabilitation avec notamment le remplacement des modules d'ultrafiltration qui ne sont actuellement plus produits. Afin d'étudier les meilleures options de réhabilitation, des études ont été établies en 2023 et les marchés ont été mis en ligne en fin d'année afin de préparer les travaux qui devraient avoir lieu en 2025. Parmi les pistes d'amélioration est envisagé un meilleur traitement de la matière organique contenue dans l'eau, notamment le COT (Carbone Organique Total), grâce à un traitement au charbon actif en grain.

La décision finale du choix de la nouvelle filière, la répercussion sur le prix de l'eau ainsi que l'amortissement financier de cet investissement seront décidés en début d'année 2025. Les récentes annonces concernant la modification de la législation concernant la compétence Eau Potable nous amène à rester prudents sur l'évolution de la situation.



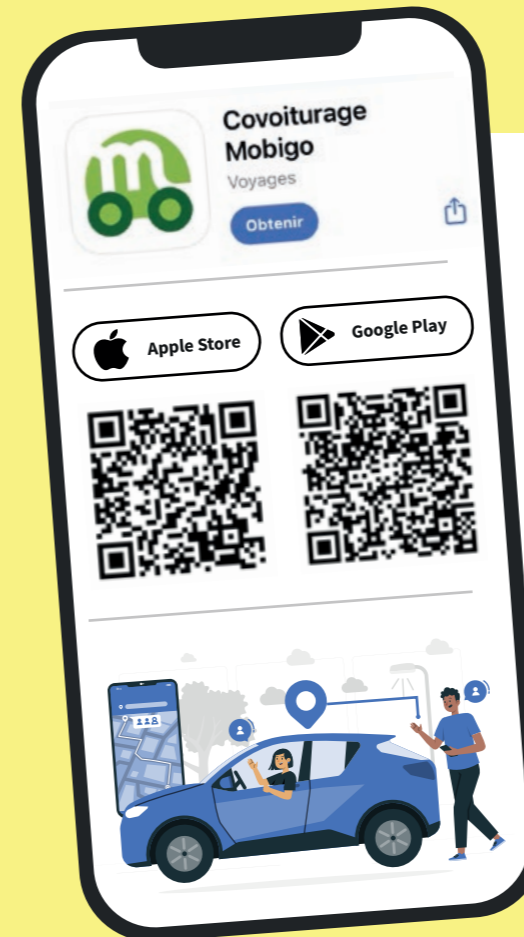
MOBILITÉ

Transport à la demande (TAD)

Un service de **transport à la demande** est à la disposition des **habitants du Val de Morteau** auprès de « Taxi Julien ».

Il fonctionne les **mardis** et **jeudis** à l'intérieur du **périmètre de la Communauté de Communes du Val de Morteau**. La course revient à **2 €**.

Les **réservations** se font au plus tard **la veille avant 18h** au **07 82 39 64 04**.



Mobigo covoiturage

Mobigo covoiturage est une **application** qui vous permet de covoiturer selon vos envies, pour vos trajets réguliers, occasionnels ou vers vos événements.

Rejoignez la communauté «**Covoiturage Val de Morteau**» et **publiez une annonce** afin d'augmenter vos chances de trouver vos partenaires de route.

Economique, écologique et social.



Site nordique Le Gardot

Le site nordique du Gardot aura connu une saison hivernale 2023-2024 difficile où la neige aura cruellement fait défaut. Les pistes auront néanmoins pu ouvrir 22 jours, avec un cumul de neige de quelques 50 centimètres sur l'ensemble de la saison.



Les équipes sont organisées pour préparer les pistes avec peu de neige et utilisent des engins adaptés munis de chenilles en caoutchouc. Le faible enneigement ne freine pas les skieurs fidèles qui se sont rués sur le site dès l'ouverture.



Des alternatives aux pratiques de la glisse doivent alors être trouvées pendant les vacances scolaires tels que le biathlon laser, la course d'orientation, le tir à l'arc, la randonnée et l'initiation à la construction de cabanes qui remporte beaucoup de succès.

Un parcours d'agilité accessible gratuitement a été créé à proximité du bâtiment 4 saisons pour que les plus jeunes puissent profiter du site tout au long de l'année.



La Communauté de Communes du Val de Morteau propose également un programme d'animation pour l'été avec des randonnées VTT pour adultes et enfants, le tout encadré par des moniteurs et des guides. De nouvelles animations pour les enfants ont vu le jour en proposant des balades sensorielles et la découverte de la faune et de la flore. La zone ludique VTT est également réouverte pour la saison estivale.

- Pour consulter les tarifs, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes du Val de Morteau, rubrique « ski ».
- Toutes les informations en lien avec les activités sont à retrouver à l'Office de tourisme du Pays Horloger à Morteau ainsi que sur internet et les réseaux sociaux.

+ d'infos : www.pays-horloger.com

📍 Site-nordique le Gardot / 📍 Destination Pays Horloger
infoneige.valdemorteau.fr



LE PARC NATUREL RÉGIONAL * DU DOUBS HORLOGER en action !

Composé de 54 communes et de 6 Communautés de communes, le Parc naturel régional du Doubs Horloger est un espace classé, nationalement reconnu pour ses patrimoines naturels et culturels remarquables, mais dont l'équilibre et l'intégrité peuvent être fragiles et menacés.

En concertation avec les élus locaux et de nombreux partenaires, une équipe technique accompagne les collectivités et participe à la mise en œuvre de projets significatifs aux thématiques variées et complémentaires. Découvrez quelques-uns de ces projets qui visent à concilier développement durable, valorisation des traditions locales et protection de la biodiversité.

Milieux naturels
 Conception de supports d'aide à la décision pour les élus
 Études pour l'amélioration de la connaissance faunistique et floristique
 Kit d'écopâturage à destination des communes
 Programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes
 Programmes d'éducation à l'environnement

Tourisme
 Sensibilisation aux bons comportements à adopter en milieux naturels
 Promotion des activités de pleine nature pour un tourisme plus durable
 Déploiement de la Marque Valeurs Parc aux prestataires touristiques engagés dans une démarche écoresponsable

Transition énergétique
 "Watty à l'école" : programme d'éducation à la transition écologique
 Accompagnement vers une réduction totale ou partielle de l'éclairage public
 Développement de l'énergie solaire

Architecture & Paysages
 "Watty à l'école" : programme d'éducation à la transition écologique
 Accompagnement vers une réduction totale ou partielle de l'éclairage public
 Développement de l'énergie solaire

Mobilités
 Développement d'aménagements cyclables et des services associés (location de vélo, ateliers de remise en selle...)
 Dispositif de covoiturage de l'Arc Jurassien
 Programme d'écomobilité scolaire "Moby"

Urbanisme durable
 Développement des communes dans leurs documents d'urbanisme
 Guide de valorisation des entrées de ville et de village
 Sensibilisation à la préservation du patrimoine bâti local

Agriculture & Forêt
 Prévention des maladies à transmission vectorielles, telles que les morsures de tique
 Prévention des risques liés aux activités agricoles et forestières
 Participation au programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école"
 Participation à des programmes de plantation de haies
 Co-organisation du concours des pratiques agroécologiques
 Co-portage d'un Projet Alimentaire Territorial

une seule Santé
 santé humaine
 santé animale
 santé de l'environnement

REJOIGNEZ L'AVENTURE PARC !
 info@parcdoubshorloger.fr • 03 81 68 53 32 • www.parcdoubshorloger.fr
 Nouveau site internet !

LA JEUNESSE BELMONTOISE

Structures, écoles et associations, ils mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants de notre village. Adolescents, ils prennent toujours autant de plaisir à se retrouver aux conscrits !

COMMISSION SCOLAIRE



L'équipe des ATSEM



Les enseignantes de primaire

INVESTISSEMENTS

Cette année encore, la commune de Montlebon poursuit ses efforts en faveur de l'éducation de nos écoliers. Nous achevons le renouvellement du mobilier scolaire en remplaçant les tables et chaises des deux dernières classes encore équipées d'anciens modèles. À ces initiatives s'ajoutent des investissements en matière de numérique avec l'acquisition d'un projecteur, d'une télévision pour un enseignement plus moderne, ainsi que d'une mallette de tennis, de tapis, et de couchettes afin de diversifier les activités et compléter le matériel existant.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Comme vous avez pu le constater, l'école fait actuellement l'objet de transformations notables. Le chantier de rénovation énergétique du bâtiment vise à améliorer le confort des élèves et du personnel éducatif. Ce projet d'envergure se poursuivra jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Menés en zone occupée, ces travaux requièrent une coordination étroite entre la municipalité, l'architecte, ainsi que les organismes responsables de la mise en œuvre des mesures de sécurité. Des plans d'installation et de déroulement du chantier seront élaborés en collaboration avec toutes les parties prenantes afin d'assurer une cohabitation sécurisée et le bien-être des occupants tout au long des travaux.

EFFECTIFS

Grâce à la mobilisation de la municipalité et des parents d'élèves, nous avons réussi à maintenir notre quatrième classe de maternelle, ce qui permet de garantir des conditions d'enseignement optimales et permet l'inclusion de quatre élèves de l'UETED au sein des classes du groupe scolaire.

EFFECTIFS ÉCOLE MATERNELLE	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE
PS MS	18
PS	19
MS	20
GS	20
UETED	7
TOTAL	84

EFFECTIFS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE
CP	20
CP CE1	18
CE1	20
CE2	23
CM1	24
CM1 CM2	20
CM2	23
TOTAL	148

67 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MONTLEBON SE SONT INSCRITS À LA DICTÉE DU TOUR

Cela correspond aux classes de CM1 et CM2.

Cette dictée était organisée dans le cadre du Tour de France Femmes by Zwift qui arrivait à Morteau.

7 élèves de la CCVM et/ou des collèges du Département ont été retenus suite à leurs bons résultats à cette dictée : ils étaient également invités « d'honneur » le 16 août pour vivre le Tour depuis les coulisses et l'arrivée depuis la tribune.

Mathis Potaufoux de l'école de Montlebon faisait partie de ces lauréats et s'est vu remettre son pass et des cadeaux lors de la journée J-100 du 4 mai dernier.



LA FRESQUE DU CLIMAT

La Fresque du Climat est un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique au changement climatique. Il permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement. Avec l'aide de leurs cartes, Vincent et Kevin, deux bénévoles de l'association "La Fresque du Climat" sont intervenus auprès d'un groupe d'enfants afin de les sensibiliser à cette question.



La cabane aux loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE FAMILLES RURALES DE MONTLEBON

Le périscolaire Familles Rurales de Montlebon accueille 70 enfants matin et soir de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 30, 134 enfants le midi de 11 h 40 à 13 h 40 et les enfants de la classe UETED.

L'accueil de loisirs accueille une quarantaine d'enfants de 6 h 30 à 18 h 30 les mercredis et pendant la moitié des vacances scolaires.

Depuis la rentrée, les modalités d'inscription ont changé. Dorénavant, les inscriptions se font pour l'année scolaire entière et une liste d'attente a été mise en place. Cela a créé une certaine appréhension de la part des familles en début d'année puisqu'elles craignaient de ne pas avoir de places pour leurs enfants. Fort heureusement, la solidarité entre les familles belmontoises a opéré et a permis de libérer des places au bénéfice des familles le nécessitant. Toutefois, notre capacité d'accueil limitée sur le temps méridien ne nous permet pas toujours de répondre à l'ensemble des demandes. Nous ne connaissons pas ces difficultés pour l'accueil du matin ou du soir, où des places restent quotidiennement à pourvoir.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Durant toute l'année périscolaire, sur chaque temps d'accueil (matin, midi, soir) nos animateurs et animatrices proposent des activités variées en adéquation avec le projet pédagogique. Ces activités couvrent les domaines sportifs, créatifs, artistiques ou encore culinaires.

Cet été a été rythmé par des moments forts comme les sorties à la piscine des Fins en juillet et au parc de loisirs des Campagnes en août, ainsi que l'organisation des jeux olympiques hybrides (mélange de deux épreuves) avec cérémonie d'ouverture, de clôture, et remise des médailles après chaque épreuve. Ces vacances ont également été l'occasion d'amener les enfants en randonnée jusqu'au Mont Vouillot, de pratiquer des courses d'orientation ainsi que de profiter de la fraîcheur en forêt avec comme point d'orgue l'organisation d'un barbecue avec grillades au Mont Gaudichot.

Cette année encore, nous avons travaillé avec les enfants à l'organisation de la soirée de Noël qui a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024 à la salle des fêtes de Montlebon à partir de 16 h 30. Les familles ont pu venir découvrir le spectacle des enfants qui ont fait démonstration de leur talent et ont pu partager un moment convivial avec vente de gaufres pour le goûter, marché de Noël, tombola... dans le but de financer une sortie aux enfants. Merci d'être venus nombreux pour partager ce moment !

À VENIR

Nous espérons pouvoir organiser l'été prochain des mini-camps culturels et sportifs pour découvrir notre patrimoine et profiter des nombreux loisirs qu'offre notre territoire.

+ d'infos : Vous pouvez nous rencontrer au 7bis place des Minimes 25500 Montlebon ou nous contacter au 03 55 33 03 78 ou par mail al.montlebon@famillesrurales.org



ASSOCIATION BELMontoise DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous organisons tout au long de l'année scolaire des événements pour récolter des fonds qui sont ensuite entièrement redistribués aux écoles maternelle et primaire.

Nous finançons par exemple les équipements de ski, une partie des sorties scolaires, les bus, les jeux de la cour, des spectacles, etc. Alors merci à toutes les bonnes âmes qui s'investissent et donnent de leur temps pour nous aider, sans vous tous nous ne pourrions pas exister !

Notre porte est ouverte à tous les parents qui souhaitent s'investir dans la vie associative, pour faire de nouvelles connaissances dans la joie et la bonne humeur !

PROCHAINEMENT

Samedi 15 mars 2025 : Soirée déguisée, dès 19 h à la salle des fêtes. Rigolades assurées !

Vendredi 16 mai 2025 : Vente de fleurs et plants de légumes, bon de commande à récupérer au Coccimarket de Montlebon.

Vendredi 27 juin 2025 : Kermesse de l'école (petites animations, buvette, snack...)



Notre fil rouge : la collecte des papiers à recycler

Chaque premier samedi du mois, nous collectons les papiers que les gens nous apportent, devant les vestiaires du foot de Montlebon. Merci à toutes les personnes qui viennent déposer et à celles qui viennent nous aider une fois de temps en temps pour les trier.

➤ Premier samedi de chaque mois – De 9 h à 12 h – Parking du foot.

Relais Petite Enfance

Cette année, le Relais Petite Enfance a mené différents temps forts sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Les animations proposées chaque jeudi connaissent toujours un succès avec la présence de 25 enfants de moins de 3 ans en moyenne.

Nous avons pu offrir ces animations sur plusieurs jeudis de suite sur la même commune : des matinées toujours axées sur le transvasement, la manipulation et l'éveil à la musique et aux histoires.

Nous avons également proposé plusieurs « caf'échange » dont un avec des infirmières de la PMI* pour permettre aux assistantes maternelles présentes d'échanger sur leur métier.

Un spectacle de bulles proposé par le Relais a donné l'occasion également à 100 enfants d'y participer avec leur assistante maternelle, crèche ou famille.

Enfin, un atelier « Bonne gestion de son corps au travail » a été animé par deux kinésithérapeutes : une matinée très appréciée par les Assistantes Maternelles qui se sont montrées très intéressées et investies : prise de conscience de son corps et des positions économiques, exercices de souplesse possibles de faire au quotidien pour éviter les douleurs liées à leur profession.

En 2025, la journée à destination des assistantes maternelles et garde enfants à domicile sera renouvelée : cher(s) professionnel(le)s, vous pouvez réserver votre date du **samedi 11 octobre 2025**.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information sur les différents modes d'accueils existants et est itinérant sur la Communauté de Communes du Val de Morteau (Assistants Maternels, Garde d'enfants à domicile, crèches pour les enfants non scolarisés et accueil de loisirs/périscolaires pour les plus grands).

Les coordonnées et les lieux des différentes permanences du Relais sont consultables sur notre site internet : www.relaisvaldemorteau.fr

*PMI : Protection Maternelle et Infantile



Crèche

Le multi-accueil « les Brindilles » accueille 24 enfants de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h. Nous accordons de l'importance à l'autonomie de l'enfant, de nombreuses choses sont mises en place pour la favoriser.

L'ensemble de l'équipe a été formé à la communication bienveillante durant une journée pédagogique au mois d'août 2024.

Deux personnes interviennent dans la structure pour animer des ateliers. Un atelier d'éveil musical a lieu une fois par mois et un atelier de gym a lieu une semaine sur deux.

Nous avons à cœur de créer du lien avec les familles dont nous accueillons les enfants, c'est pour cela que plusieurs fois par an nous organisons des moments festifs où les parents et les enfants sont invités à partager un goûter et des activités au sein de la structure.

Cette année nous avons organisé un goûter lors de Carnaval et une kermesse avant les vacances d'été sur le thème des animaux de la ferme, choisi par l'équipe pour l'année 2024.

De plus, une sortie dans une ferme pédagogique située au Mont Vouillot a été organisée en juillet 2024. Les enfants ont pu venir avec leurs parents pour visiter la ferme, une conteuse est intervenue pour raconter des histoires aux enfants et une dégustation de yaourt au lait de la ferme a eu lieu.

+ **d'infos :** La structure se situe au 7 bis Place des Minimes. Vous pouvez nous contacter au 03 81 43 73 41 et par mail à l'adresse : sma.montlebon@hotmail.fr



LES CONSCRITS 2024



Le 31 décembre 2023, malgré la pluie, les conscrits et chantelots ont investi la place des Minimes et ont offert à l'ensemble des Belmontois un vin chaud de circonstance. Ce moment est apprécié par la population et permet un échange intergénérationnel. La classe 2025 vous donne rendez-vous en cette fin d'année pour perpétuer la tradition.

VIVRE ENSEMBLE

Les Belmontois et les Belmontoises sont toujours partants pour partager des moments de convivialité. Perpétuons ces belles traditions et n'hésitons pas à en créer de nouvelles telles que l'illumination du sapin il y a déjà 4 ans et dernièrement Pères en fête !



Fête des mères

136 mamans au rendez-vous pour la fête des mères de Montlebon ! De notre plus jeune maman, Julia Marguier, 28 ans, à notre aînée, Ghislaine Laroche, 97 ans, toutes ont pu profiter de cette belle soirée servie par les conseillers municipaux. Merci messieurs !

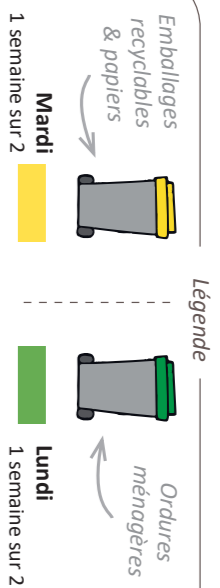
Pères en fête

Le vendredi 18 octobre a eu lieu la première édition de Pères en fête, regroupant environ 70 pères de famille habitant Montlebon. Concrétisant une idée présente depuis de nombreuses années, un petit groupe de bénévoles s'est constitué pour organiser un repas simple, et permettre à chacun de se retrouver autour du bar de la salle des fêtes pour avoir des discussions de plus en plus intéressantes au fur et à mesure que les heures passaient. Ce premier rendez-vous semble avoir été apprécié de tous et a permis de faire se rencontrer des jeunes arrivants dans le village avec des figures plus anciennes et bien connues.

Souhaitant être indépendant, il a été choisi de faire payer à prix coûtant les frais de la soirée et les quelques euros de bénéfice serviront à la réalisation des prochaines éditions car, vu le succès de cette première édition, il semble acté que ce rendez-vous va devenir un moment annuel de retrouvailles entre hommes. Une association est en cours de création pour pouvoir soutenir cet événement, si vous souhaitez participer n'hésitez pas à contacter un des heureux papas que vous pourrez reconnaître sur la photo.



Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M Février 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 S	1 J Février 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	



MÉMO TRI

Bac JAUNE

- En sac, sans sac
- Emballages vides
- Indice de trier
- Ne pas imbriquer

NOUVEAU

Sacs, sachets, films

Borquettes

Pots, tubes

NOUVEAU

Bouteilles & flacons

LE TRI S'EST AGRANDI !

Vous pouvez désormais déposer tous les emballages dans le bac/conteneur jaune.

EMBALLAGES EN MÉTAL

Bouteilles • Aérosols alimentaires / dihygiène • Conserves • Connettes

EMBALLAGES EN CARTON

Cartonnages • Briques alimentaires

TOUS LES PAPIERS

Journaux, publicités, enveloppes...

Bac à ORDURES MÉNAGÈRES

En sac

Objets en plastique

Lingettes • Couches

Restes alimentaires (à composter si possible)

Litière d'animaux

Borne à VERRE

Bouteilles

Pots, bocaux

Contenant vide

Sans bouchon

Borne à TEXTILES

Même usés !

En sac de 30L max

Articles secs et lavés

Articles souillés (peinture, graisse...)

Textiles, linge

Chaussures

Maroquinerie

Dépôt en MAGASIN

ou en déchèterie

Appareils, néons

Piles, batteries

Petits appareils électriques

(...)

Epiluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...
30 % de vos ordures ménagères sont compostables !

Tous au compost !

En maison
Vous pouvez composter en tas au fond de votre jardin, fabriquer vous-même votre composteur ou encore acheter un (en jardinerie ou auprès de Préval Haut-Doubs au tarif de 40 €). Plus d'infos sur www.preval.fr

Que mettre dans son composteur, faut-il le mélanger régulièrement ou pas, comment utiliser le compost ?
Découvrez-le en vidéo !
Youtube : [Préval Haut-Doubs](https://www.youtube.com/watch?v=Préval-Haut-Doubs)

En habitat collectif
Non, le compostage n'est pas réservé aux personnes qui habitent en pavillon ! Préval vous accompagne pour installer durablement la pratique du compostage dans votre habitat collectif. Plus d'infos sur www.preval.fr

Découvrez la formule d'accompagnement en vidéo !
Youtube : [Préval Haut-Doubs](https://www.youtube.com/watch?v=Préval-Haut-Doubs)

Dans un composteur public

Communes concernées : Morteau, Les Fins, Villers-le-lac, Le Bélieu, Montlebon, Les Gras
Après inscription en mairie, vous pourrez déposer vos déchets alimentaires sur le site de compostage public de votre commune qui seront transformés en un compost disponible pour tous les usagers.

Pour localiser votre site de compostage public,
rendez-vous sur preval.fr !

Contacts

Collecte, facturation,
service Déchets
Communauté de Communes

Tél. : 03 81 68 56 82
dechets@morteau.org
www.cc-valdemorteau.fr

Questions sur le tri, réduction
et valorisation des déchets
Préval Haut-Doubs

Tél. : 06 35 15 08 49
mpetitjean@preval.fr
www.preval.fr

ILLUMINATIONS DU SAPIN DE NOËL

L'illumination du sapin a remporté un vif succès, la place des Minimes était très animée. Une belle soirée de convivialité où il fait bon se retrouver malgré le froid. Un grand merci aux services municipaux, élus, bénévoles, entreprises et agriculteurs pour l'aide technique ou « le coup de main » lors de la mise en place et le rangement.
Nous vous donnons rendez-vous dès à présent en 2025.



Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

En mémoire de nos concitoyens morts pour la France, les Belmontois et les Belmontaises se retrouvent lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre autour du monument aux morts. Notre devoir est de leur faire mémoire, n'oublions pas leur grand acte de courage en les honorant.



État civil 2024



NAISSANCES

22 naissances
dont 10 sont d'accord de paraître

Candice Monney	08/02/2024
Léane Sarrazin	20/02/2024
Ayla Kilic	07/05/2024
Horacio et Gaspard Golle	19/05/2024
Johanna Rouxbedat	17/06/2024
Émile Breney	20/06/2024
Arnaud Sommier	30/07/2024
Alicia Sola Barthelemy	12/08/2024
Lénie Jacquot	23/09/2024



MARIAGES

9 mariages
dont 4 sont d'accord de paraître

Romain Christian et Martine Barçon	13/04/2024
Faivre Antoine et Fanny Sandoz	24/05/2024
Balanche Ghislain et Laura Faivre	13/07/2024
Brutillot Vincent et Marlène Clerc	07/09/2024



DÉCÈS

Marie-Josèphe Henriot	04/01/2024
André Pourret	21/02/2024
Daniel Marguet	10/04/2024
Jacques Berger	01/05/2024
Michel Rougnon-Glasson	17/05/2024
Josiane Rognon	21/05/2024
Gaspard Golle	13/06/2024
Christian Oudot	19/06/2024
Monique Pochtier	04/07/2024
Marie Belhadj	28/08/2024
Dominique Simonin	03/09/2024
Colette Barthod-Tonnot	11/10/2024
Jean-Marie Deroch	01/11/2024
Thierry Michel	07/11/2024

Anniversaires de mariage

Noces de palissandre

MAXIME ET JEANNETTE JACQUOT

C'est par une journée ensoleillée, que le 9 mai 1959 se sont unis Jeannette et Maxime JACQUOT à Grand Combe Châteleu. Depuis ce jour, ils ont établi leur foyer à Derrière-le-Mont, à proximité du café familial. Très impliqués à la paroisse et dans la vie associative du hameau et de la commune, ils sont « coquillards » dans l'âme.

Accompagnés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ils ont fêté ce bel anniversaire de mariage en mai 2024.



Noces de platine

SUZANNE ET BERNARD DREZET

L'année 1954 a connu une météo exécrationnelle, de grands froids, avec un printemps et un été pluvieux. Cependant, le 17 octobre par un samedi ensoleillé, Suzanne et Bernard Drezet se sont unis à Solemont (25).

En 1962, ils construisent un charmant pavillon rue de Bellevue à Montlebon. Suzanne et Bernard sont toujours très actifs, et manquent rarement le club des Aînés le jeudi après-midi.

Après avoir renouvelé leurs vœux devant Madame le Maire de Montlebon, ils ont fêté l'évènement entourés de toute leur famille au Meix Lagor.



Au cœur de notre village, 36 associations œuvrent pour proposer à nos habitants et aux alentours des activités en tout genre. Investissez votre temps dans l'une d'entre elles et vous en découvrirez sa richesse. Nous saluons l'engagement de ces dizaines de bénévoles et les remercions chaleureusement pour leur enthousiasme.

COMMISSION SPORTS ET ASSOCIATIONS

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

À la suite du passage de la tempête en juillet 2023 et des nombreux dégâts occasionnés sur les équipements sportifs (plus spécialement terrain de foot synthétique ainsi que terrain en herbe), on peut constater qu'à ce jour malheureusement nous n'avons pas pu encore réparer l'ensemble des dégâts.

Après les demandes d'offres pour réparation, le passage des experts, les nombreuses démarches administratives vis-à-vis des assureurs nous avons reçu les conclusions des assurances. Il s'avère que certains équipements ne sont pas couverts ou alors frappés de vétusté, d'où un coût de remise en état impactant le budget communal. Nous allons donc d'abord procéder aux réparations prises en charge par l'assurance. Ces travaux seront exécutés sur début 2025.

Pour le reste, les demandes de devis sont en cours pour validation au budget 2025, et en même temps nous essayons de solliciter des aides diverses afin de remettre en état l'ensemble des équipements sportifs d'ici fin 2025.

Il est à noter que les aires de jeux, le city parc et les autres équipements sportifs (cages de foot par exemple) font l'objet de contrôles de conformité et sécurité par la société SOCOTEC tous les 2 ans.

L'ensemble des bâtiments communaux sont équipés de défibrillateurs, certains à l'extérieur: la salle des fêtes, la salle de Derrière-le-Mont, la façade du chalet des randonneurs, un autre à l'intérieur du bâtiment du cloître et il y a également un défibrillateur portatif au stade de foot.

Ces installations, importantes pour secourir la population, sont aussi soumises à des contrôles périodiques.

CITY PARC

Le City Parc, créé il y a presque 4 ans en lieu et place d'un ancien terrain de tennis, remporte à ce jour un franc succès. Avec ses divers équipements, les utilisateurs sont nombreux à venir y jouer, aussi bien les plus jeunes que les adolescents et les familles. Le city est devenu un endroit incontournable pour notre jeunesse « Belmontoise ». Nous espérons que vous prenez plaisir à vous y rendre et pour ceux qui ne le connaissent pas encore, nous vous encourageons à aller le découvrir et y passer du bon temps en famille ou entre amis.

TERRAIN DE TENNIS

Il est dommage de constater qu'au cours de ces dernières années, de nombreuses dégradations ont été faites sur le terrain et ses accès (boîtier de commande arraché, porte défoncée, grillage coupé).

La gestion du terrain de tennis est assurée par le club de judo, avec un principe de réservation / location via un lien internet ou directement auprès du petit magasin. Après discussion avec les membres du judo et de la commission Sports et Associations, il a été décidé de ne plus engager de frais de réparation pour ces dégradations. Depuis cette année, la



commune verse une subvention au club de judo correspondante à l'équivalent de leur recette moyenne annuelle des locations, en échange d'un accès libre et gratuit au court de tennis. Nous demandons aux utilisateurs de respecter les installations et de les laisser propres. C'est juste du bon sens !



Retour sur L'APPAT'ATE: le retour aux sources!

L'APPAT'ATE, une fête qui rappelle la naissance de l'association, 37 ans plus tard.

Organisée le dimanche 15 septembre, cette journée festive a réuni habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale, autour de la gastronomie locale.

Le matin, la marche apéritive a réuni de nombreux participants de tous âges. Sous de belles éclaircies, les marcheurs ont parcouru 5 km à travers la commune, profitant du beau temps pour y déguster des produits locaux.

À midi, près de 300 personnes ont savouré un menu autour de la patate. Dans une ambiance musicale, la buvette et le snack furent, bien entendu, les lieux pour se retrouver et partager de bons moments chaleureux durant cette journée assez fraîche.

La vente de pommes de terre a également battu son plein avec près de 50 kg de patates ! Clin d'œil aux origines de l'association qui, à l'époque, en avait sûrement récolté un peu plus.

Un grand merci aux entreprises locales, participants, ainsi qu'à l'énergie de nos nombreux bénévoles, qui ont fait de cette fête une réussite !

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour une année un peu plus calme avec une marche aux flambeaux, suivie d'une fondue géante, qui se déroulera le **samedi 22 mars 2025** !

Les bûcherons

Pour la saison 2024, l'association a organisé son concours annuel à Bolandoz le 15 août. Ce fut une grande réussite grâce à la venue de compétiteurs de différentes régions âgés de 17 à 70 ans. Le concours a été remporté par un Haut-Savoyard. Cette année, des jeunes bûcherons de la région ont pris leur licence pour débiter dans les concours, et Laure a elle aussi rejoint l'équipe en tant que juge féminine. Merci et nous souhaitons beaucoup d'encouragements à ces nouveaux arrivants.

Pour 2025, venez découvrir ou revoir les concours de bûcherons dans notre belle région forestière.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Le président de l'Association des Bûcherons franc-comtois

+ d'infos : Bucherons Franc-Comtois



Autour d'un jardin

Nul besoin de posséder un jardin pour adhérer à notre association ! Autour d'un jardin, c'est développer et partager, avec plaisir et convivialité, vos connaissances autour du végétal, la réalisation de créations florales, vos 5 sens. Le végétal demeure au cœur de notre association à travers plusieurs axes, dont 2 principaux : le Jardin de curé et les Ateliers floraux.

► Le jardin de curé devenu depuis avril 2024 un jardin partagé (Renseignements : mairie de Montlebon - 03 81 67 01 85). Nous y cultivons toujours le carré des simples et le carré bouquetier ou jardin de Marie. Sur la façade de la cure, pousse un magnifique rosier grimpant aux belles roses d'un rouge pimpant.



Photo @a.j

► Les ateliers floraux : 4 ateliers floraux le premier mercredi du mois à 20 h, d'octobre à avril et 2 ateliers floraux pour les fêtes de Noël et Pâques à la salle des Jardins. N'oubliez pas que vous pouvez venir nous voir lors de ceux-ci pour faire connaissance.

Voici les rendez-vous 2025 :

- 12 mars : carrés de bouleau avec fleurs de saison.
- 6 avril : un beau lapin de Pâques pour la porte de nos maisons.

► Les ateliers fruitiers animés par notre professionnel, spécialiste des arbres fruitiers, Cyrille Parratte : 3 ateliers par an (taille de fructification et formation, greffe).

► Ateliers sur mesure avec les enfants du Relais Petite Enfance du Val de Morteau au jardin de curé : en juin 2024, Tataké Zomé – impression végétale japonaise sur tissu.



Photo @relaispetiteenfance

✚ d'infos : Suivez-nous via notre newsletter de notre blog : autour1jardin.canalblog.com. Vous y dénicheriez des infos sur nos ateliers floraux, les activités du club et plein de conseils, de découvertes d'autres sites et d'idées de sorties. 16 rue des Coquillards - 25500 Montlebon 06 42 44 30 05 - autourunjardin@free.fr

Pour les adhérentes de l'Association, Dominique Sanvido, Présidente.

Écho de la montagne, harmonie de Montlebon



Bilan de l'année : une nouvelle dynamique pour notre harmonie

Cette année 2024 a été marquée par des changements notables et notre association de musique a pris un nouvel élan après une fin d'année 2023 riche en émotion. En effet, nous avons conclu l'année 2023 avec un concert de gala haut en couleurs pour fêter le 100^e anniversaire de notre association. Lors de ce concert, nous avons eu la chance d'avoir à nos côtés Monsieur Thierry Deleruyelle, qui non seulement fut notre chef d'orchestre de la soirée, mais aussi notre compositeur privilégié. Comme évoqué dans le dernier bulletin, nous lui avons commandé l'écriture d'un morceau unique et exclusif qui s'appuyait sur la légende de la pierre du serment des Fontenottes. Le concert, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Villers-le-Lac durant la période des fêtes de fin d'année, représentait un réel défi pour l'association tant par l'organisation de cette soirée exceptionnelle que dans l'exécution du programme musical. Le challenge fut toutefois relevé et réussi au vu du nombre de spectateurs (salle comble d'environ 700 spectateurs) et des nombreux retours positifs recueillis suite à ce concert. Ce concert nous a permis, non seulement d'échanger un moment avec le public, mais également de renouer des liens avec d'anciens musiciens venus jouer et chanter dans un chœur composé d'une centaine de personnes. Un anniversaire célébré comme il se doit, qui restera gravé dans l'histoire de notre association.

L'année 2024 s'ouvrait alors sur du renouveau. C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai accepté la présidence de notre ensemble en février dernier. Ce poste de président implique pour moi une grande responsabilité. Cette association a beaucoup de sens pour moi et je souhaite promouvoir les valeurs qu'elle véhicule et qui nous sont chères : le partage, la passion et la fraternité. Je tenais encore à remercier Sophie Oudot, qui a assumé ce rôle durant presque dix années. Son engagement sans faille et son dévouement ont

été une source d'inspiration pour nous tous !

L'année écoulée a été riche en événements, avec dès le mois d'avril, une invitation à Mouthe pour assurer la deuxième partie du concert de la Batterie-fanfare « Les Gais Montagnards ». Pour notre formation junior, a eu lieu le stage des élèves de musique à Montlebon, suivi du festival des jeunes en avril. Les musiciens de l'orchestre des jeunes ont ensuite donné un concert le 4 mai 2024 à Montlebon avec comme invités les formations d'Ornans, le « Loue-Lison Crazy Band », et l'orchestre junior d'Audincourt. Notre concert de printemps a eu lieu le 8 juin en compagnie de l'orchestre de St-Ferjeux.

Au cours des mois de mai et juin, l'orchestre a assuré pas moins de 11 représentations des membres honoraires (petits concerts de quartier sur remorque tractée). Ces concerts de quartier ont été, cette année encore, marqués par notre soirée « vendredi en harmonie » qui a eu lieu le vendredi 14 juin sur la place des Minimes. Nous vous remercions d'être venus nombreux à cette soirée très conviviale, que nous espérons réitérer en 2025 (si le temps le permet). Ce premier semestre s'est clôturé avec le Festival des musiques du Haut-Doubs qui a eu lieu cette année à Grand'Combe-Châteleu. L'orchestre junior a débuté le second semestre 2024 par un concert à Morteau. Notre concert de Noël qui a eu lieu le dimanche 22 décembre à 16h30, à la salle de Montlebon. Ce concert a inclus cette année la reprise des grands classiques des westerns et des tubes pop rock de Coldplay.

2025 : un festival de musique à Montlebon et des dates à retenir

L'année 2025 est d'ores et déjà planifiée. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous sommes, cette année, les organisateurs du Festival des jeunes des musiques du Haut-Doubs. Ce festival aura lieu le **samedi 12 avril 2025**, sur la place des Minimes, à Montlebon. Cette journée sera placée sous le signe de l'échange et du voyage. Les différentes



harmonies juniors participantes se succéderont sur scène durant la journée en mettant à l'honneur un pays ou une région du monde.

Nous sommes fiers de vous annoncer la participation et le retour à Montlebon du compositeur Thierry Deleruyelle. Il reviendra sous trois casquettes : celle de père car nous invitons l'orchestre junior de Bailleul, des Hauts de France, harmonie dans laquelle les filles du compositeur jouent ; celle d'examineur des concerts, afin de donner aux différentes formations une expertise et des axes d'amélioration ; et la casquette de compositeur. Ainsi, nous lui avons demandé la composition d'un nouveau morceau qui sera joué en exclusivité par environ 150 jeunes musiciens présents, lors de cette journée. Cette journée sera clôturée par un souper dansant à la salle de l'Éscale à Morteau.

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager ces jeunes musiciens lors de ces concerts gratuits, et bien sûr pour transmettre vos bonnes ondes, ce qui caractérise si bien les habitants de Montlebon.

Julien Moysse,
Président de l'Écho de la Montagne, Montlebon

✚ d'infos : presidence@echodelamontagne.fr

DATES À RETENIR

- Loto de la Musique : **dimanche 26 janvier**, 16 h 00, salle St-Louis, Montlebon.
- Festival des jeunes : **samedi 12 avril**, à partir de 13 h 30, salle St-Louis, Montlebon.

GALITZINE



Cette année encore, l'ensemble Galitzine a proposé une idée originale, un concert de musique de chambre en formations variées, du trio au quintet dans des endroits insolites.

À Montlebon, c'est le site du bâtiment des 4 saisons qui a été retenu, dans un cadre bucolique avec les clarines des vaches du pré voisin en accompagnement, et avec vue sur les montagnes suisses voisines.

Les musiciens nous ont présenté des œuvres de Faure, Bizet, Paganini, Rachmaninov et Debussy qui ont enchanté un public de mélomanes locaux et de passage. À retenir, entre autres, deux pièces pour piano jouées à 6 mains, et des suites de *Carmen* de Bizet qui donnaient envie de chanter : génial !

Chorale La do mi sol



Envie de passer de bons moments, de découvrir le chant ?

N'hésitez pas, poussez la porte de la salle de répétition (salle du chœur) au premier étage du bâtiment de la mairie, vous y serez accueilli(e) avec plaisir ! Venez seul(e) ou à plusieurs. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège.

Notre chorale LadoMisol se compose de 2 ensembles vocaux (l'adhésion à l'un n'oblige pas l'adhésion à l'autre) :

- **une chorale profane** où l'on apprend des chants traditionnels et de la variété contemporaine. Répétitions : 1 lundi sur 2 à 18 h 30
- **une chorale liturgique** qui anime les célébrations : messes, mariages, enterrements. Répétitions : 1 jeudi sur 2 à 20 h 15

POUR 2024/2025

- **15 décembre 2024** à 15h, concert de Noël en compagnie de La Cigale de Morteau.
- Concert opération « Mille chœurs pour un regard » en soutien à Retina (maladies de la vue).
- Animation à l'Ehpad.
- Lotos le **dimanche 2 février 2025** et le **dimanche 16 novembre** à 17 h.
- Rassemblement de chorales à Pierrefontaine-les-Varans le **dimanche 4 mai 2025**.
- Des moments conviviaux : sorties, fête de Sainte Cécile, repas divers.

➕ **d'infos** : Toute personne faisant partie de l'association ou 03 81 67 38 14 (laissez un message).

TROUPE DE THÉÂTRE LES GASPACHOS

Cette année, même si nous n'avons pas pu vous proposer une pièce de théâtre jouée par la troupe, nous avons été ravis de vous proposer une formule pour fêter dignement les 30 ans de l'association. En effet, nous avons proposé 3 soirées théâtrales avec 3 troupes locales différentes qui ont répondu à notre invitation de jouer leur pièce à Montlebon : La troupe « Dembaya » de Morteau, « Les Planches du Casino » des Combes ainsi que la troupe « Les Pad'panics » de Gilley. Cette formule a permis à 300 personnes de découvrir ou redécouvrir ces troupes et pièces de théâtre proposées à Montlebon.

Les bénéfices de ces soirées, 1935 €, ont été partagés entre les 3 troupes venues afin qu'elles puissent soutenir leurs associations respectives à qui elles allaient les reverser. Cette année, nous choisirons de nouveau 2 associations auxquelles nous donnerons le montant d'un tiers de nos entrées.

Cette année, grâce à Médéric qui avait animé avec beaucoup de passion un petit échauffement théâtral dans la salle en première partie des représentations afin de faire naître l'envie de monter sur les planches : nous avons la joie d'accueillir plusieurs nouveaux comédiens amateurs dans la troupe qui ont répondu à notre appel de se joindre à nous. Grâce au soutien de la mairie et la mise à disposition de la salle pour nos répétitions, nous sommes heureux de pouvoir nous préparer pour vous retrouver et vous présenter une pièce de théâtre où nous serons 8 comédiens.

Malgré cela, nous sommes toujours à la recherche de personnes pour nous aider pour les décors, la technique, etc. alors si vous êtes tenté de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter pour qu'on puisse vous donner plus d'infos soit par mail à l'adresse lesgaspachos@gmail.com ou par téléphone au 06 86 78 25 14.

Tous les jours de la semaine

DEUX COURS :

- 8H À 9H ET 17H À 18H / INITIATION
- 9H 15 À 10H 15 ET 18H 15 À 19H 15 / PROGRESSION

Places limitées
Possibilités de prendre :
à la séance 25 euros
forfait de 3 séances 65 euros
Pack de 5 séances 100 euros

objectifs :

- Reconnaître et prévenir les erreurs classiques de placement et leurs conséquences mécaniques sur le rachis, la ceinture abdominale et le périnée.
- Tonifier et renforcer son corps sans se faire mal

☎ 00 33 6 71 56 19 85

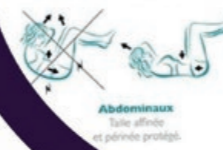
📍 Montlebon

ATELIER GAINAGE AB-DOS



LA
PUISSANCE
INSOUPÇONNÉE
DU
GAINAGE

PROTECTION DU DOS ET DU
PÉRINÉE
MÉTHODE DE GASQUET



DU 24 AU
28
FÉVRIER



DATES DES REPRÉSENTATIONS 2025

- **Samedi 22 février** à 20 h 30
- **Dimanche 23 février** à 17 h 00
- **Samedi 1^{er} mars** à 20 h 30
- **Dimanche 2 mars** à 17 h 00
- **Samedi 8 mars** à 20 h 30
- **Dimanche 9 mars** à 17 h 00

Les Gaspachos, c'est :

- une troupe d'amateurs,
- une troupe accueillante, bienveillante et qui a toujours le mot pour faire rire,
- une troupe qui aime se retrouver pour répéter, installer les décors, jouer et s'efforce de vous proposer un pièce de qualité,
- une troupe qui fait chaque année plusieurs dons à des associations locales,
- une pique-nique en fin d'année pour remercier les coups de main ponctuels ou courants,
- une sortie annuelle sur une journée ou un week-end où les rires sont de bon cœur.

Le bureau est composé de :
Aude Grandvoynet - Présidente
Mélanie Pugin - Vice-Présidente
Médéric André - Trésorier
Iris Claudel - Vice-Trésorière



A.G.D.M.

Notre association vous propose deux rendez-vous :

→ Le jeudi soir, une heure de fitness à la salle des fêtes de Montlebon de 20 h 15 à 21 h 15 où l'on se retrouve pour effectuer diverses activités sportives comme du renforcement musculaire, du step, circuit d'aéro, cardio training, travail sur l'équilibre, entre autres.

→ Le mercredi matin de 11 h à 12 h à la salle des fêtes également pour une séance axée sur une gymnastique plus douce, de travail sur la souplesse, la coordination, l'équilibre et le renforcement musculaire.

Chaque séance débute par un échauffement et se termine par des assouplissements et étirements afin d'éviter les courbatures du surlendemain. Chacun ou chacune se fait plaisir à son rythme et en fonction de ses capacités. Les deux premières séances sont offertes et les inscriptions se font tout au long de l'année. Venez donc essayer ! Nos moniteurs et monitrices seront heureux de vous accueillir et de vous faire partager leur dynamisme communicatif.

➕ **d'infos** : 📞 Gym montlebon ou au 06 32 31 51 69.

Football-club Morteau-Montlebon

Bonjour à toutes et tous,

Le comité directeur du Football-club Morteau Montlebon vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

Juin 2024, notre équipe fanion termine championne de son groupe et... Basta !

Les règlements de la ligue de B Franche-Comté, modifiés en conseil de ligue en mai 2024, établissent un calcul savant qui concerne les trois groupes de Régional 1 et ne nous permettent pas d'accéder en Championnat de national 3, comprendra qui veut !

Cette belle saison, après une relégation, n'était pas évidente, loin de là, mais notre état d'esprit, nos valeurs, notre abnégation ont permis cette performance. Ajouté à cela, notre philosophie de jeu, notre jeune équipe a fièrement représenté notre contrée aux quatre coins de la région.

Notre équipe réserve est reléguée en Régional 3 malgré les efforts fournis, un manque de réalisme et d'efficacité ont pesé lourd dans la balance, hélas.

Notre équipe 3, est maintenue en Départemental 1, et cette saison s'annonce passionnante. Le niveau s'élève et les protégés du nouvel éducateur, Olivier Kose, devront essayer d'être à la hauteur !

Notre équipe senior féminine a accédé au championnat de Régional 2, une belle récompense pour ce groupe sympathique qui montre des progrès significatifs.

Le football féminin se développe bien, 70 licenciées au club début novembre 2024 ; nos éducatrices et éducateurs, assistés de jeunes joueuses et parents, épaulent toute cette jeunesse prometteuse.



Nos équipes de jeunes évoluent en championnat de District Doubs/Territoire et y font bonne figure, plus de vingt équipes représentent Montlebon sur les terrains, en matches ou en plateaux pour les plus petits. L'effectif début novembre est de 420 licenciés.

17 éducateurs diplômés sont chargés de l'éducation footballistique de nos, vos enfants adeptes du ballon rond et ils remplissent du mieux possible leur mission et passion. 2 apprentis au club assurent de nombreuses tâches diverses et variées, avec un enthousiasme qui fait plaisir.



Concernant le nombre de nos arbitres, il chute dangereusement, nous ne comptons pas le nombre nécessaire de 5 pour nos obligations. Je réitère, au nom du FCMM mon appel aux bonnes volontés dans cet exercice qui, je le conçois, n'est pas assez valorisé, alors que l'arbitre fait partie du jeu et sans arbitre...

Début juillet 2024, le club a fêté ses 30 ans avec une brochette d'anciens, heureux de se retrouver autour du Président Fabien Bez qui était entouré d'anciens présidents du FCMM et du SC. Beaucoup d'émotions et souvenirs entre tous, et pensées pour ceux disparus qui ont donné de leur temps aux clubs depuis si longtemps.

Notre association a été présente en force à l'opération Montlebeau malgré le temps.

Nous avons participé à la soirée d'illumination du sapin de Noël orchestrée par la commune, ainsi qu'à la foire du 1^{er} mai, comme toutes les associations du village.

Le club a accueilli mi-juin les finales sénior du District, une belle marque de reconnaissance pour le FCMM

Notre boutique du club fonctionne à plein régime, vous pouvez y découvrir des produits du club mis en valeur cette saison par des mannequins amateurs mais photogéniques ! (boutiquefcmm en moteur de recherche)

Je remercie, au nom du club, la municipalité, ses élus et employés sur qui nous pouvons compter.

Aussi nos sponsors et soutiens qui nous permettent de boucler un budget digne d'une petite entreprise !

Un merci aux bénévoles qui donnent de leur temps (qu'on sait si précieux) à l'association, ainsi qu'aux personnes qui nous soutiennent de près au stade ou de loin sur les réseaux !

Patrice Mazzotti, Secrétaire général du FCM Montlebon
06 73 57 28 16

+ d'infos : morteaumontlebon.fc@lbfcc-foot.fr

Pétanque

Le Club de pétanque de Montlebon compte actuellement 85 personnes : 35 licenciés et 50 membres, sous la Présidence de Christian Devillers, et un Comité de 10 membres.

Les licenciés participent aux championnats officiels du Comité Départemental du Doubs, deux sont organisés par le Club, à savoir la « Coupe Napo » et la « Coupe du Président ». Cette année, l'organisation d'un concours vétérans (62 doublettes), nous a été confiée par le comité départemental. Des tournois en interne sont proposés chaque mois à tous, licenciés et membres, pour une journée détente.

Une journée « nettoyage » permet chaque année l'entretien des installations et l'élagage des haies.

Le club de pétanque participe aux animations de la commune : foire du 1^{er} mai, illumination « sapin de Noël », opération « brioches », et a organisé le traditionnel « moules, frites » le samedi 9 novembre, que beaucoup ont apprécié.

Le Comité et le Président.



JUDO CLUB

Notre club local de judo de Montlebon est ravi d'avoir repris le chemin des tatamis depuis le 9 septembre 2024.

Les judokas, petits et grands, sont entraînés par Adrien Dornier, entraîneur professionnel diplômé d'état, sur les tatamis de notre dojo au-dessus de la salle Saint-Louis. Les enfants de 4 à 12 ans s'entraînent les lundis de 16 h 45 à 19 h 45 en 3 groupes répartis par niveaux. Les séances sont organisées sous forme de jeux ludiques pour les plus petits et d'apprentissage plus spécifique pour les grands.

Nous poursuivons cette année d'offrir la possibilité aux enfants du 2^e et 3^e groupe de s'entraîner également le mercredi aux mêmes horaires.

Les adultes se retrouvent les mercredis à partir de 20 h pour leur entraînement de 1 h 30. La séance commence par du renforcement musculaire et se poursuit avec l'apprentissage du judo dans la bonne humeur.

Les fidèles licenciés et les nouveaux prennent plaisir à apprendre le combat, la discipline et le respect de l'adversaire dans une ambiance chaleureuse.

Plus qu'un sport, le judo véhicule des valeurs bénéfiques pour tous. Cette saison est sous le symbole de l'évolution avec des changements de membres au sein du comité de l'association, ce qui a permis de continuer à faire vivre cette association, cependant toujours en situation précaire en quantité de bénévoles.

Nous nous donnons tous les moyens possibles pour faire perdurer la pratique de cette belle discipline existante à Montlebon depuis de nombreuses années grâce à la commune et aux bénévoles sans qui cela ne serait pas possible.

N'hésitez pas à nous rejoindre autant pour pratiquer ou juste pour accorder quelques moments de votre temps en tant que bénévoles lors de nos événements. Merci à tous !



Pour nous soutenir voici nos futurs événements, venez nombreux apporter votre contribution :

→ **Super Loto** animé par Speed loto le dimanche 9 mars 2025 à la salle L'Escale à Morteau. Un agréable moment de divertissement avec de nombreux bons d'achat en gains !

Ouverture des portes à 14 h et début des jeux à 15 h.

→ **Compétition interclub** le dimanche 23 mars 2025 au gymnase Léon Sur à Morteau. Venez encourager nos judokas !

+ d'infos :

judoclubmontlebon@gmail.com
Christelle Ardouin (présidente)
06 26 63 27 70
Mickaël Perrin (trésorier)
06 87 53 70 21
Bryan Carême (secrétaire)
06 09 71 35 11

Foyer de Derrière-le-Mont

L'association du « Foyer de Derrière-le-Mont » a été créée le 19 mars 1962 par Vital Chardon, premier Président, Henry Gaiffe, René Faivre, Charles Bobillier, Joseph Jacquot, Ferjeux Remonnay, Robert Clerc et Jean Sauge. Ces membres fondateurs sont aujourd'hui décédés, mais ils ont marqué profondément la vie du village en créant du lien entre les habitants du hameau.

L'article 2 des statuts précise : « les membres de l'association s'efforceront de créer l'union, l'amitié et l'entraide... » Ces valeurs perdurent encore aujourd'hui au travers des différentes manifestations organisées tout au long de l'année. Soirée tripes, fête des voisins et bien sûr la fête paroissiale qui a lieu chaque année le dimanche qui suit la saint Jean-Baptiste.

Le lieu qui rassemble aujourd'hui l'association, est la salle de Derrière-le-Mont, adresse du siège social, construite à l'époque par la commune pour permettre aux diverses activités proposées par « le foyer » d'être ancrées au village.

Cette salle, gérée par l'association, doit faire l'objet de travaux de mise aux normes, accessibilité des sanitaires, assainissement et isolation prévus en 2025. Tout habitant de Derrière-le-Mont ou toute personne attachée à ce hameau, qui le souhaite, peut être membre de l'association. Ces bénévoles s'engagent auprès du comité pour assurer le bon déroulement des manifestations, qu'ils soient ici remerciés et nous invitons d'autres bénévoles à nous rejoindre pour partager avec nous leurs idées et leur enthousiasme pour animer la vie du village.

Les statuts, inchangés depuis la création, ont besoin d'être « dépoussiérés » mais en gardant comme fil rouge la création du lien entre les habitants, voulu par les membres fondateurs.

Une assemblée générale extraordinaire est prévue le **18 janvier 2025** vers 18 h pour validation des nouveaux statuts, avant de poursuivre avec l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera clôturée par un moment de convivialité « apéro de la nouvelle année ».



Plutôt dans l'après-midi, ceux qui le souhaitent pourront se retrouver pour partager des jeux de société. Une information sera déposée dans les boîtes aux lettres des habitants pour apporter des précisions et les inviter à participer à ce moment fort de la vie de l'association. D'autres manifestations sont déjà programmées : la « soirée tripes » le **vendredi 14 mars**, la fête des voisins le **13 juin** et bien entendu, la fête paroissiale du village le **31 août**.

CLUB DES AÎNÉS

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 septembre 2024 avec 55 membres. Bien des projets sont en cours (choucroute, pique-nique, sorties...). Une immense paëlla a clôturé cette journée.

Nous nous retrouvons tous les jeudis pour passer de bons moments en jouant aux cartes et jeux de société. L'objectif est de donner de la joie à tous pendant ces instants de rassemblement. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents.

La commune tient à remercier ici les dames du club, qui ont œuvré tout au long de l'année, avec aiguilles et crochets, afin de fournir la décoration d'Octobre Rose et habiller ainsi les abords du cloître et de l'église.



« LES AMIS DES FONTENOTTES »



Aux Fontenottes, 3 événements marquent l'année 2024. Le 15 juin, inauguration du nouveau chalet d'accueil. Le 22 juin, un nouveau président pour l'association. Le 29 septembre, la traditionnelle fête automnale.

L'inauguration du nouveau chalet d'accueil (et son fonctionnement)

Cette inauguration est l'aboutissement d'un grand chantier mené pendant 1 an, grâce au bénévolat des membres et sympathisants de l'association, appelés à travailler chaque mercredi et samedi. Désormais, un chalet confortable et lumineux rappelle le style de la ferme comtoise qui hébergeait l'école du hameau, détruite par un incendie en 1961. Ce chalet, destiné à accueillir les randonneurs se compose de :

- un espace pique-nique extérieur, ouvert à tous, sans réservation : 1 table et 4 bancs en béton, son barbecue associé, 1 terrain de pétanque, ainsi qu'une table et 2 bancs en bois, à l'abri sous l'auvent du chalet.
- un WC public, avec lavabo et sèche-mains
- une grande salle chauffée, accessible à la journée, sur réservation aux numéros 06 45 05 68 29 et 03 81 67 42 08 (couchage non autorisé). Une participation aux frais d'en-

tretien peut être demandée. Cette salle est équipée de 10 tables, 20 bancs, 1 évier avec eau courante, et plusieurs prises électriques.

Ce chalet vient compléter les attraits du hameau des Fontenottes : sa quiétude, l'église avec son histoire, les possibilités de randonnées à pied, vélo ou VTT, et le beau paysage sur le Val de Morteau. Une journée aux Fontenottes vous assure de 8 jours de bonne santé !

Un nouveau président pour l'association

Précédant l'inauguration du chalet, l'assemblée générale ordinaire du 15 juin a désigné un comité de 12 membres. Ceux-ci se sont retrouvés le 22 juin pour élire Claude Billod nouveau président de l'association. Il succède à Henri Perrin qui en a tenu les rênes pendant 11 années. Merci, Henri, pour ton dévouement, et nos vœux de dynamique présidence à Claude !

La traditionnelle fête automnale

Le 29 septembre, petite gelée matinale et bise énergisante ne freinent pas les nombreux visiteurs, alors que les doudounes sont de rigueur. Mais le froid n'arrête pas les Comtois, c'est bien connu, et encore moins les Belmontois ! Tous les lieux d'animation connaissent leurs périodes d'affluence : la messe du matin, l'apéritif-concert, le repas sous chapiteaux, les jeux pour enfants, les stands de pâtisserie et crâpés, les expositions de tracteurs (petits et grands), les démonstrations de transformation du bois, et la course de chevaux attelés en clôture des festivités.

Les nouveautés 2024 :

- Pour tous : « On vient à pied aux Fontenottes » ! Plutôt que de multiplier les voitures sur les petites routes menant à notre hameau, une marche accompagnée a été proposée aux départs des Frenelots, Montlebon, Villers-le-Lac et Cerneux-Péquignot (Suisse). Succès assuré !
- Pour les enfants : un simple écriteau « Cabane participative : venez planter votre clou ! » et un tas de planches les attendaient en début de journée. Des milliers de coups de marteau plus tard, une belle cabane à étage, avec toit et cheminée, a fait la fierté des nombreux bâtisseurs. Bravo !

Date à retenir dès à présent pour la prochaine fête : **dimanche 28 septembre 2025** ; bien sûr, on vient tous à pied aux Fontenottes !



Les Toqués Belmontois

Le club les « Toqués Belmontois » est formé de 17 personnes, bien assidues, qui se réunissent un lundi soir toutes les 6 semaines environ. Nous avons repris en octobre 2024 et c'est un réel plaisir de nous rencontrer.

Ce temps d'échange se divise en 2 parties : la première est un temps de préparation culinaire où des réalisations sont élaborées, puis vient le temps de la dégustation autour d'une table, temps tout autant apprécié que le précédent. C'est dans une ambiance de partages, d'échanges et de sympathie que nous passons un agréable moment.

Les thèmes sont choisis suivant la saison.



CROC'PIZZA

INGRÉDIENTS

- 10 tranches de pain de mie complet sans croûte
- 150 grammes de mozzarella
- 3 tranches de jambon
- 70 grammes de fromage râpé
- 100 grammes de sauce tomate
- 1 c.à.s d'origan
- 2 œufs
- 200 millilitres de lait
- 1 pincée de poivre

ÉTAPES

- Préchauffer le four à 180°.
- Disposer le moule cubique sur la plaque alu perforée.
- Disposer du fromage râpé dans le fond du moule.
- Disposer 5 tranches de pain de mie dessus.
- Étaler la sauce tomate, de l'origan, de la mozzarella (râpée ou en tranches), le jambon dessus puis y disposer le reste de mozza et/ou de fromage râpé.
- Couvrir avec 5 autres tranches de pain de mie recouvertes de sauce tomate.
- Mélanger les œufs avec le lait, le sel, le poivre.
- Verser la préparation sur le pain de mie dans le moule.
- Mettre à cuire 30 min au four.
- Démouler.



COMMUNIQUER VOTRE MANIFESTATION

simplement, rapidement et gratuitement

COMMENT ?

Remplissez directement notre formulaire en ligne, sur notre site internet : www.pays-horloger.com/agenda/

LE P'TIT CONSEIL :
pour l'ajout d'un visuel,
préférez une photo de
bonne qualité à une affiche !



QUELLE DIFFUSION ?

- Sur notre site internet : agenda et version téléchargeable du guide
- Dans nos bureaux : version imprimée en libre-accès, et sur nos écrans en vitrine
- Par mail à nos partenaires et auprès de l'ensemble des mairies du Pays Horloger
- Possibilité d'affichage sur les sites partenaires du Comité Régional du Tourisme.

VOTRE ÉVÉNEMENT EST RÉCURRENT ?

Ne remplissez pas le formulaire de nouveau, demandez-nous votre code d'accès à la plateforme Décibelles Data et il sera possible de mettre à jour la date de votre événement.

UNE QUESTION ?

Votre contact privilégié :
Angélique Mange
angelique@payshorloger.com
03 81 64 11 88



Calendrier 2025 des manifestations

JANVIER

- Samedi 11**
Vœux du Maire
- Dimanche 19**
Repas des Anciens
- Dimanche 26**
Loto de la Musique

FÉVRIER

- Dimanche 2**
Loto de la Chorale
- Samedi 22 et dimanche 23**
Représentations théâtre

MARS

- Samedi 1^{er} et dimanche 2**
Représentations théâtre
- Samedi 8 et dimanche 9**
Représentations théâtre
- Dimanche 9**
Loto du Judo à l'Escale à Morteau
- Vendredi 14**
Soirée tripes Foyer Derrière-le-Mont
- Samedi 15**
Soirée déguisée ABPE

AVRIL

- Dimanche 6**
Loto du club du 3^e Âge
- Samedi 12**
Nettoyage de printemps – Montlebeau
- Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13**
Festival musical des Jeunes
- Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25**
Stage musical des jeunes

MAI

- Jeudi 1^{er}**
Foire et vide-greniers
- Samedi 3**
Concert des jeunes musiciens
- Jeudi 8**
Armistice
- Jeudi 15 et vendredi 16**
Vente de fleurs et plants légumes – ABPE
- Vendredi 23**
Repas de la Fête des Mères

JUIN

- Vendredi 6**
Pétanque des Vétérans du foot
- Samedi 7**
Concert de printemps – L'Écho de la Montagne
- Vendredi 13**
Fête des voisins au Foyer de Derrière-le-Mont
- Vendredi 27**
Kermesse de l'école – ABPE

AOÛT

- Dimanche 31**
Fête paroissiale Derrière-le-Mont

SEPTEMBRE

- Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21**
APPAT
- Dimanche 28**
Fête des Fontenottes

OCTOBRE

- Samedi 4**
Banquet des classes
- Dimanche 19**
Bourse des collectionneurs

NOVEMBRE

- Samedi 8**
Moules-frites de la Pétanque
- Mardi 11**
Armistice
- Mercredi 12**
Repas du club du 3^e Âge
- Dimanche 16**
Loto de la Chorale
- Dimanche 23**
Concert de Sainte Cécile
- Vendredi 28**
Illumination du sapin
- Samedi 29**
Fondue des Vétérans du foot

DÉCEMBRE

- Vendredi 6 et samedi 7**
Téléthon du Val
- Dimanche 21**
Concert de Noël – L'Écho de la Montagne

P.S. Nous comptons sur vous tous pour l'Opération Brioches qui sera de retour en avril 2025.



3^e ÂGE ET LOISIRS

M. Georges SIRE
2 rue du Petit Fourg - MONTLEBON
03 81 67 12 47 - georges.sire0905@orange.fr

ACROFLY

M. Jonathan BOUVARD
17 rue Victor Hugo - MORTEAU
06 46 11 93 33 - joeetsam@yahoo.fr

ADAPEI

M^{me} Nicole GAUTHIER
17 rue Neuve - MORTEAU
06 77 56 78 66

ADMR

15 rue Principale - LES FINS
03 81 67 27 89
admrvaldemorteau@fedes25.admr.org

AMICALE SCOLAIRE

M^{me} Christine VASSEUR
9 place des Minimes - MONTLEBON
03 81 67 00 85 - ecole.sur-la-seigne.
montlebon@ac-besancon.fr

AMIS DES FONTENOTTES

M. Claude BILLOD
1 Les petites Fontenottes - MONTLEBON
06 07 98 78 82
claudbillod@orange.fr
📞 les amis des Fontenottes

AMITIÉ FRANCO-TURQUE

M. Ferhat KAYA
1 rue de la Sablière - MONTLEBON
aajt.montlebon@gmail.com

APPAT

M. Mathias BOURNEZ
9 place des Minimes - MONTLEBON
06 71 08 55 69
appatmontlebon@gmail.com
appat.montlebon.com

ASSOCIATION BELMontoise DES PARENTS D'ÉLÈVES - ABPE

M. Vincent BRUTILLLOT
38 rue de Baillé - MONTLEBON
abpe.montlebon@gmail.com

ASSOCIATION GYM DÉTENTE DE MONTLEBON

M^{me} Agnès DEJARDIN
4 rue de Cornabey - MONTLEBON
03 81 67 53 14 - pascal.dejardin@wanadoo.fr

ASSOCIATION BÛCHERONS FRANCS-COMTOIS

M. Patrice NUSSBAUM
9 rue des Carrières - MONTLEBON
📞 association des bucherons francs-comtois
bucheronsfrancscomtois@orange.fr

AUTOUR D'UN JARDIN

M^{me} Dominique SANVIDO
16 rue des Coquillards - MONTLEBON
03 81 67 44 88 - 06 42 44 30 05
autourdunjardin@free.fr
autourljardin.canalblog.com

CHASSE

M. David PARISOT
15 rue des Coquillards - MONTLEBON
06 710 722 05 - parisot.david85@neuf.fr

CHORALE LADOMISOL

M^{me} Catherine REUILLE
23 rue René Payot - MORTEAU
03 81 67 38 14

CLUB DE VANNERIE

M^{me} Dominique PERRIN
3 les Sarrazins - MONTLEBON
03 81 67 15 18 - perrindomi@gmail.com

COMITÉ D'ANIMATION DE MONTLEBON

M. Alain JACQUET
4 Rue de Bellevue - MONTLEBON
06 82 22 94 92 - alainjacquet@neuf.fr

CRÉACTEURS DE LIENS

M^{me} Audry HENRIET
7 rue Michel Hollard - MONTLEBON
03 81 67 36 29 - 07 83 15 85 45

ECHO DE LA MONTAGNE

M. Julien MOYSE
5 place Carnot - MORTEAU
06 07 97 11 54
presidence@echodelamontagne.fr
http://harmonie.edlm.free.fr

ÉNERGIE SANTÉ FORME

M^{me} Bluette HENRIOT
1 impasse des Sorbiers - LES FINS
06 71 59 18 12
bluette.henriot@wanadoo.fr
www.energiesanteforme.com

FOOTBALL CLUB MORTEAU-MONTLEBON

M. Fabien BEZ
1 rue de la Chapelle - MONTLEBON
06 88 17 28 85 - fabien.bez@orange.fr
fcmorteaumontlebon.com

FOYER DE DERRIÈRE-LE-MONT

M^{me} Sylvie PERSONENI
rue du clos d'Albin - MONTLEBON
07 57 10 39 67
sylvie.personeni@orange.fr

FUNKY PROJECT

M. Julien BOURNEZ
11 rue de Neuchâtel - MONTLEBON
06 08 33 25 39
funkyprojectband@gmail.com

GÉNÉALOGIE (CEGFC SECTION DE MORTEAU)

M. Gérard PATOIS
14 r Capitaine Treilhes - FRAMBOUHANS
03 81 68 62 25
cegfc.morteau@laposte.net

JUDO

M. Mickaël PERRIN
Place des Minimes - MONTLEBON
06 87 53 70 21
judoclubmontlebon@gmail.com

MATERNELLE SUR LA SEIGNE

M^{me} Cécile ANDRE
7 place des Minimes - MONTLEBON
03 81 67 23 69
maternelle.surlaseigne@wanadoo.fr

MERCIER FABIENNE ÉDUCATEUR SPORTIF, PROFESSEUR DE HATHA YOGA CERTIFIÉ, MÉTHODE DE GASQUET

M^{me} Fabienne MERCIER
23 rue du Gros Fourg - MONTLEBON
06 71 56 19 85 - 📞 Mercier Fabienne

ORTOGRAF-FR

M. Louis ROUGNON-GLASSON
9 rue Alessandro Volta - MONTLEBON
03 81 67 43 64
louis.rougnon-glasson@laposte.net

PÉTANQUE

M. Christian DEVILLERS
51 rue de Neuchâtel - MONTLEBON
07 71 07 76 22 - christian.devillers@sfr.fr

TEAM CHAUD DEVANT - PASSION NORDIQUE

M. Adrien MOREAUX
1 Le Chataignot - MONTLEBON
07 70 06 53 04
teamchauddevant@gmail.com
passionnordique@orange.fr
📞 Club TCD25 ou passionnordique
www.passionnordique.com

TENNIS

M. Mickaël PERRIN
Place des Minimes - MONTLEBON
06 87 53 70 21
judoclubmontlebon+tennis@gmail.com
tennis.montlebon.fr

THÉÂTRE LES GASPACHOS

M^{me} Aude GRANDVOYNET
7 rue du Buchenier - MONTLEBON
06 86 78 25 14 - lesgaspachos@gmail.com

LES TOQUÉS BELMontois

M^{me} Suzanne VUILLET
3 rue des Seignes - MONTLEBON
03 81 67 12 01
toquesbelmontois@gmail.com

TRAIT D'UNION ET CHEVAL COMTOIS DU VAL DE MORTEAU

M. Christian SIRE
LE BIZOT - 07 89 98 21 73

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Robert DUCHET
40 rue de Neuchâtel - MONTLEBON
03 81 67 00 43

VAL'LATINO

M^{me} Laetitia GIRE
6 rue des Épinottes - MONTLEBON
06 31 41 66 96 - vallatino25@gmail.com
📞 Val'latino

VÉTÉRANS DU FOOT

M. Eddy ROSSELET
MONTLEBON
06 19 93 42 29 ou 07 86 15 87 32
ed.ross@hotmail.com

ENTREPRISES ET SERVICES

Besoin d'une prestation ? Quoi de mieux que de faire appel à nos entrepreneurs belmontois !
Retrouvez-les dans cette rubrique.

Fruitière de Montlebon



Monsieur Philippe Cerf est le nouveau président de la coopérative en remplacement de Cyril Bobillier-Chaumon. Des travaux d'amélioration de l'outil arrivent à leur terme en cette fin d'année 2024.

Lors du concours 2024 Fromaval à Mamirolle, la coopérative a été récompensée par 3 médailles d'or, une d'argent et une de Bronze pour les yaourts nature et aux fruits. Félicitations à Laurent Feuvrier, maître fromager et son équipe, et à l'ensemble des producteurs. Alors n'hésitez pas à venir les déguster.

Pour compléter les services de son magasin de détail, un distributeur 24/24 et 7/7 est à votre disposition. Une envie de fondue, raclette, comté, yaourts, saucisses... il vous attend !

Une journée très conviviale entre producteurs et anciens s'est déroulée en octobre à la maison du comté à Poligny, moment d'échanges et de convivialité.



VACHE DE SALON

Lors du dernier salon « Vache de salon », le Haut-Doubs a été honoré et notamment « Samba » du GAEC Billod des Fontenottes sortie 1^{re} en section espoir.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



➤ Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en appelant le 17.

➤ Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



France Services
Proche de vous au quotidien

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE



SANTÉ



ÉTAT CIVIL ET FAMILLE



JUSTICE



BUDGET



LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER



FRANCE SERVICES VAL DE MORTEAU
4, place de la Halle
25500 MORTEAU
03 81 68 56 96
franceservices@morteau.org
www.cc-valdemorteau.fr

Lundi / mardi / mercredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h
Jeudi : 10 h-12 h / 14 h-18 h
Vendredi : 10 h-17 h sans interruption
Des permanences sur rdv ont lieu dans les mairies de la communauté de communes. Renseignements à France Services ou dans votre mairie.

Les services du quotidien, à côté de chez vous

Un guichet unique de proximité GRATUIT et ACCESSIBLE



- Mise à disposition d'ordinateurs
- Accès libre à Internet pour vos démarches

Maison France Services

INFORMATIONS ET DÉMARCHES EN LIGNE

→ CITOYENNETÉ

- ANTS (papiers d'identité, carte grise, permis de conduire)
- France Identité
- Service public.fr

→ EMPLOI / RETRAITE

- France Travail
- Carsat

→ FAMILLE

- CAF, MSA, CESU

→ IMPÔTS

- Impôts.gouv.fr

→ SANTÉ

- Ameli, MSA, CNTFS



POUR LES DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Renseignements et prise de rendez-vous à France Services ou sur www.cc-valdemorteau.fr



AIDE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

En plus des services classiques (aide administrative, démarches en ligne, etc.), les conseillères France Services vous proposent un accompagnement personnalisé pour la prise en main de vos outils numériques.

Que vous ayez des difficultés à utiliser votre tablette, votre smartphone, ou que vous souhaitiez apprendre les bases de l'informatique, elles sont là pour vous aider. Ces rendez-vous individuels vous permettront de mieux maîtriser les technologies qui font désormais partie de notre quotidien. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour prendre rendez-vous à Morteau ou lors des permanences de Céline Bez à Montlebon (voir ci-contre). L'objectif est simple : rendre le numérique accessible à tous et faciliter la vie de chacun grâce à des conseils et un suivi de proximité!

LES PERMANENCES, UNIQUEMENT SUR RDV

→ ACCÈS AUX DROITS

- Conciliateur de justice : 06 37 59 52 94
- Service juridique de l'UDAF : juristeconseil@udaf25.fr
- CIDFF (CCAS Morteau 6 rue Barral) : 03 81 25 66 69

→ EMPLOI

- Armée de Terre : Rdv à prendre sur sengager.fr

→ FAMILLE

- CAF : Rdv à prendre sur caf.fr
- Relais Petite Enfance : 06 37 12 85 23
- UDAF - Service mandataire à la protection des majeurs : 03 81 46 62 98
- Service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux : 07 57 55 37 98

→ LOGEMENT

- Maison de l'Habitat du Doubs Services : juridique, rénovation, Conseils en architecture et urbanisme : 03 81 68 37 68 contact@maisonhabitatdoub.fr www.maisonhabitatdoub.fr

→ FINANCES

- Point Conseil Budget : 07 82 74 25 24

→ SANTÉ

- CPAM : Rdv à prendre sur le compte Ameli.fr ou auprès de France Services

PERMANENCES DE FRANCE SERVICES À MONTLEBON EN 2025

Mois	Date	
Janvier	14	matin
Février	25	après-midi
Mars	17	après-midi
Avril	22	matin
Mai	19	après-midi
Juin	23	matin
Juillet	29	après-midi
Août	25	après-midi
Septembre	30	après-midi
Octobre	27	après-midi
Novembre	25	après-midi
Décembre	22	après-midi



Association locale ADMR du Pays Horloger ANTENNE DU VAL DE MORTEAU

Les Co-Présidents, les bénévoles et les salariées de l'ADMR du Pays Horloger – Antenne du Val de Morteau tiennent à remercier toutes les municipalités qui permettent aux associations de s'exprimer par le biais du bulletin municipal. Merci également aux bénéficiaires pour leur confiance et leur fidélité.

En date du 1^{er} juin 2024, l'association locale ADMR du Pays Horloger a été créée et a ainsi regroupé les associations locales ADMR du Val de Morteau, Villers Le Lac, Le Russey, Maiche-Charquemont et Damprichard dont le siège social est 17 Av. de Lattre de Tassigny – 25210 Le Russey. L'association est représentée par M^{me} Jacqueline Rognon, M. Philippe Duprez et M. Jean-Marie Bessot, agissant en qualité de co-présidents.

De ce fait, le bureau de l'antenne ADMR de Villers-le-Lac a été fermé et transféré à l'antenne ADMR du Val de Morteau : 15 rue Principale – « Le Méridien » – 25500 Les Fins.

Depuis plus de 70 ans, l'ADMR défend un modèle associatif loi 1901, fondé sur le bénévolat et entend continuer à le promouvoir.

L'ADMR du Doubs recherche des bénévoles et des salarié(e) s afin de valoriser le lien social et de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté avec le soutien de la Fédération ADMR du Doubs (dont le siège est à Valdahon) et des secrétaires locales.

L'antenne ADMR du Val de Morteau intervient sur les communes de Morteau, Les Fins, Villers-le-Lac, Montlebon, Grand'Combe-Châteleu, Les Gras, Le Bélieu, Noël-Cerneux, La Chenalotte.



Services proposés : aide à la toilette, aide aux transferts, change, aide aux repas, accompagnement social, courses, travaux ménagers, portage de repas à domicile, téléassistance et garde d'enfants.

+ d'infos : 15 rue Principale - « Le Méridien » - 25500 Les Fins
03 81 67 27 89 - admrvaldemorteau@fed25.admr.org

- Nos horaires d'ouverture au public sont :
Mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
Vendredi de 14 h à 16 h
- Nos horaires d'accueil téléphonique sont :
Lundi, mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
- Fermé le mercredi et le jeudi.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très bonne année 2025 remplie de bonheur, d'amitié et de santé.

La Co-Présidente, Jacqueline Rognon

TÉLÉPHONE - INTERNET - TV LA FIBRE OPTIQUE DISPONIBLE DANS TOUTES LES COMMUNES : PENSEZ À ANTICIPER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Vous avez un projet immobilier ?

Pensez à vos viabilités télécom en même temps que l'eau ou l'électricité !

Le réseau télécom de référence ne relève plus de France Télécom / Orange à l'échelle de la Communauté de communes, mais du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit et de son exploitant Dioptic.

Le plus tôt possible dans votre projet, faites-vous connaître auprès du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit pour anticiper les conditions d'accès au réseau de fibre optique, prévoir les travaux nécessaires de votre côté (conseils techniques) et préparer l'adaptation du réseau public à votre projet.



CONTACT

Syndicat mixte Doubs THD
contact@doubs-thd.com
09 71 16 60 20
<https://doubs-thd.org/>



QUELQUES DOCUMENTS POUR VOUS AIDER

- Vous êtes un particulier et vous avez un projet de construction d'une maison individuelle :
- Vous êtes lotisseur, aménageur de ZAC ou vous souhaitez créer une division parcellaire en vue de la construction de nouvelles maisons :
- Vous êtes investisseur immobilier et souhaitez créer un ou plusieurs bâtiments neufs, réhabiliter un ou des immeubles existants (avec création de logements) :





Catherine Rognon
Maire de Montlebon
Les adjointes, adjoints, conseillères et conseillers municipaux

vous présentent leurs

meilleurs vœux

et vous souhaitent une belle année

2025

Ils vous convient à la cérémonie des vœux :
Samedi 11 janvier 2025 à 11 h 00 à la salle des Jardins (au cloître)

1 place des Minimes - 25500 Montlebon
03 81 67 01 85 - contact@montlebon.fr